



SAISON 2024 / 2025



SAMEDI 11 JANVIER 2025

N°19



TOURNOIS FUTSAL MOZAÏC DE NOËL

Pour nos tournois « Futsal Mozaïc de Noël » 2024 - 2025, les statistiques prouvent leur bonne santé et attestent d'une nette progression dans l'engagement des clubs ligériens. Les chiffres :

- 260 équipes engagées, toutes catégories confondues,
- 2 088 joueurs et joueuses sur les terrains,
- 770 matches disputés.



COUPE DE LA LOIRE FUTSAL U13

Finale chez les Garçons :
ROANNAIS FOOT 42 : 2 - SAINT-GALMIER-CHAMBOEUF : 0.

Finale chez les Féminines :
ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON : 2 - A.S.S.E. : 0.



ANDRÉZIEUX BOUTHÉON - A.S.S.E en Féminines U13



SAINT GALMIER CHAMBOEUF



ROANNAIS FOOT 42



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

VŒUX 2025

Le président du District de la Loire de Football, les membres du Comité de Direction, les équipes administrative et technique, les membres de commissions, vous présentent leurs meilleurs vœux.

Que l'année 2025 vous fasse vivre de belles émotions grâce à notre passion. Qu'elle soit douce et heureuse pour vous et pour l'ensemble de votre famille.

Que l'année 2025 vous apporte de la joie, du bonheur, de la gourmandise, du plaisir... et qu'elle soit empreinte de réussite personnelle et collective, de moments sportifs intenses, de réconfort, en bâtissant des occasions uniques...

Nous souhaitons vous apporter toutes satisfactions dans l'activité que vous pratiquez et espérons vous compter parmi nos plus fidèles adhérents.

Nous pensons aussi à l'ensemble de nos partenaires, aux mairies, agents municipaux, à la ville de Saint-Etienne avec qui nous pouvons compter sur leur collaboration en cas de besoin.

Vous êtes les passionnés qui font battre le cœur du football, alors à très vite autour du « rectangle vert » !

CLAIREFONTAINE

Le week-end des bénévoles à Clairefontaine est programmé les samedi 15 et dimanche 16 mars 2025.

Cette opération a pour objectif de proposer une valorisation supplémentaire du bénévolat et de fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants.

Le nombre d'invités pour le District de la Loire est de 6 personnes.

Les candidatures sont à proposer par courriel, depuis votre adresse officielle du club, à l'adresse suivante : sgeneral@loire.fff.fr

Date butoir en semaine 3 : **vendredi 17 janvier 2025**.

Ci-dessous les critères de choix des invités, fixés par la Ligue Football Amateur (LFA) :

- être bénévole licencié, dirigeant ou volontaire DE CLUB, comptant moins de 7 ans d'ancienneté.
- les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés, à moins qu'ils soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 5 ans.
- être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement.
- être au maximum 2 bénévoles du même club, afin de récompenser un maximum de clubs.
- mixité des participants.
- les présidents de ligue et de districts ne sont pas retenus pour ce dispositif.

Deux départs au choix

- départ du stade TOLA VOLOGE à Gerland, avenue Jean-Jaurès – Lyon 7ème, à 5h.

Stationnement des véhicules sur le parking, avec un code d'accès qui vous sera communiqué ultérieurement pour l'entrée et sortie des voitures.

- départ de l'établissement de COURNON D'Auvergne (parking – 13 rue du Bois Joli – ZI Bois Joli 2 – 63800 Cournon d'Auvergne), à 7h.

Stationnement des véhicules sur le parking, avec un code d'accès qui sera communiqué au chef de délégation, pour ouverture et fermeture des portes

Dans les deux cas, arrivée au Centre National du Football à Clairefontaine-en-Yvelines, à 12h, pour le déjeuner.

« **Dress code** » pour le weekend : tenue sportive pour la journée et décontractée « **chic** » pour la soirée.

Dimanche 16 mars 2025

Départ de Clairefontaine-en-Yvelines à 14h, pour un retour sur Lyon vers 21h.

Départ de Clairefontaine-en-Yvelines à 14h, pour un retour sur Cournon d'Auvergne vers 19h.

Le week-end est pris en charge par la FFF, sauf les dépenses personnelles.

Le District de la Loire de Football vous communiquera des informations complémentaires ultérieurement sur le sujet



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

VŒUX

Le Président, les membres du Comité de Direction et le personnel administratif vous présentent, à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que l'année 2025 soit empreinte de réussites sportives, de moments inoubliables et de partage, tant sur les terrains qu'en dehors.

ARRETES MUNICIPAUX WEEK-END DU 21 AU 22 DECEMBRE

LENTIGNY
NOIRETABLE
RENAISON
SAIL LES BAINS
SAIL SOUS COUZAN
ST ALBAN LES EAUX
ST ANDRE D APCHON
ST GEORGES EN COUZAN
ST HAON LE VIEUX
ST MARTIN D ESTREAUX
TRELINS
VETRE SUR ARZON

WEEK-END DU 4 AU 5 JANVIER

LA PACAUDIERE
SAIL LES BAINS
ST JUST EN CHEVALET
ST MARTIN D ESTREAUX
ST MARTIN LA SAUVETE
VILLERS

DELEGUES DE SECTEUR

Pour retrouver la liste des « DELEGUES DE SECTEUR »,

- Aller sur le site du District de la Loire
- Dans le ruban rouge, prendre : « District »
- Choisir : « Délégués de secteur ».

LIVRE DU CENTENAIRE

Dans le cadre de son centenaire, la Délégation du Roannais a édité un livre de 124 pages comportant de nombreuses photos, retraçant son historique, celui de ses clubs, ainsi que de nombreux palmarès.

Cet ouvrage est en vente au prix de 20 euros : il est disponible au siège de la Délégation, 58 boulevard Baron du Marais, à Roanne, aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pouvez également contacter Paul BRIDEAU au 06 26 29 49 27.

Une bonne idée de cadeau...

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

Les prochaines rencontres :

- **samedi 11 janvier à 20h : Chorale – Fos-sur-Mer**
- **vendredi 24 janvier à 20h : Chorale - Antibes**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2024

Réunion du lundi 6 janvier 2025

Président : François RIOUFFREY

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 35 du DL et 142,145 et 187 de la FFF. Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°276 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U14 D1 (J9)

DÉCISION

N°276 : rencontre n°29532480 du 09/12/24 – Championnat U14 D1 (J9) : SE. LA RIVIÈRE – SE. CÔTE CHAUDE
Match perdu par forfait à Se.La Rivière, moins un point au classement, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**Se.Côte Chaude**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

AMENDES

Amende pour forfait simple

580450 SE. LA RIVIÈRE (U14 D1) 30 €

RÉCEPTION DOSSIERS

Affaire n°24 CD

Rencontre n°28696041 en date du **23 novembre 2024**

Compétition **U17 D2**, journée 8, opposant le club recevant, **OLYMPIQUE DU MONTCEL**, n° d'affiliation 537227, au club visiteur, **OC. ONDAINE**, n° d'affiliation 548273

Suite au signalement du club de l'Oc. Ondaine de M. **BOGHOSSIAN Willy**, n° licence 2518672637, dirigeant-adjoint de l'OC. **ONDAINE**, concernant le score de la rencontre porté sur la FMI, non conforme au résultat du terrain, où il est inscrit sur la feuille de match un score de 19-1 pour l'OLYMPIQUE DU MONTCEL.

La Commission de Discipline a procédé à une demande de rapports en date du 2 décembre 2024, afin de préciser les faits.

Pour le club de l'OLYMPIQUE DU MONTCEL, n° club 537227

- **M. AKCAYIR Mustafa**, n° licence 2543428570, éducateur, dirigeant responsable.
- **M. LAHCEN BELHADJ SALA Chaina**, n° licence 2548228912, arbitre-assistant.
- **M. CHENAFI Lakhdar**, n° licence 9604583576, délégué, et président du club.

Ainsi que le rapport de l'arbitre :

- **M. OUCHENE Nabil**, licence n° 2544571738, arbitre bénévole de la rencontre.

Pour le club de l'OC. ONDAINE, n° club 548273

- **M. CHANAVAT Damien**, n° licence 2519404827, éducateur.
- **M. THIOLIÈRE Éric**, n° licence 2520233481, arbitre-assistant.
- **M. BOGHOSSIAN Willy**, n° licence 2518672637, dirigeant-adjoint.

La commission a reçu tous les rapports demandés et après étude des diverses versions contradictoires, conformément à l'article 128 des règlements généraux de la F.F.F. aucun rapport n'a apporté la preuve contraire à celui de l'arbitre.

« Est considérée comme officiel d'une rencontre, toute personne licenciée agissant en qualité d'arbitre ou de délégué, désignée par les instances du football. En cas d'absence d'officiel désigné, toute personne licenciée d'un club agissant en qualité d'arbitre est également considérée comme tel. Pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve du contraire. »

L'arbitre de la rencontre indique un score de 19-1 en faveur de l'OLYMPIQUE DU MONTCEL, score inscrit sur la feuille de match, lequel a été homologué 30 jours après la rencontre.

**Affaire n°25 – Dossier transmis par la Commission Criterium Foot Diversifié - CD3 Poule C
517776 ST JOSEPH ST MARTIN 5 contre 508441 DUNIÈRES 5
Match n°28888002 du 22/11/24**

Évocation de la Commission des Règlements du DLF sur la participation de plus de 2 joueurs Seniors « Libre » ayant participé à des rencontres de championnats Seniors, inscrits sur la FMI lors de compétitions « Critérium ».

Après contrôle de la feuille de match de la rencontre de Championnat CD3 Poule C, n°28888002, du 22/11/24, opposant les équipes de **ST JOSEPH ST MARTIN (517776)** et **DUNIÈRES 5 (504841)**, la CR du DLF constate que les joueurs suivants :

- **M. VIALA Thomas**, licence n°580911793, a participé aux J2 et J6 en D4
- **M. ROSIER Anthony**, licence n°520756692, a participé à la J7 en D4
- **M. FOURNEL Guillaume**, licence n°2543065146, a participé à la J1 en D4
- **M. POLLET Alban**, licence n°560911632, a participé à la J1 en D4

Ce qui porte à 4 (quatre) le nombre de joueurs Seniors « Libre » ayant joué en championnat Seniors « Libre » de la Haute-Loire.

DÉCISION

En conséquence, la CR du DLF décide match perdu par pénalité à DUNIÈRES, moins 1 point au classement, pour non-respect de l'article 3 des règlements du Championnat Critérium. Amendes : **60 € et 22 €.**

« Un maximum de deux (2) joueurs, titulaires d'une licence libre ayant disputé des matchs de championnats de la Loire seniors, sont autorisés à figurer sur la feuille de match des compétitions « championnats critérium ». Cette disposition s'applique aux « championnats critérium » et aux « coupes critérium » du secteur stéphanois ».

Le gain du match est accordé à ST JOSEPH-ST MARTIN 5, sur le score de 3 à 0.

Frais de dossier à la charge du club de DUNIÈRES : **40 €**

TOTAL des amendes pour DUNIÈRES : **60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros)**

Dossier transmis à la Commission Criterium pour homologation.

**Affaire n°26 – Dossier transmis par la Commission Criterium Foot Diversifié - CD3 Poule C
517776 ST JOSEPH-ST MARTIN 5 contre 521301 VIGILANTE ST PAL DE MONS 5
Match n°28888004 du 29/11/24**

Évocation de la Commission des Règlements du DLF sur la participation de plus de 2 joueurs Seniors « Libre » ayant participé à des rencontres de championnats Seniors, inscrits sur la FMI lors de compétitions critérium.

Après contrôle de la feuille de match de la rencontre de Championnat CD3 Poule C, n°28888002, du 29/11/24, opposant les équipes de **ST JOSEPH ST MARTIN (517776)** et **VIGILANTE ST PAL DE MONS (521301)**, la CR du DLF constate que les joueurs suivants :

- **M. FREZIER Mathieu**, licence n°2544358962, a participé à la J3 en D4
- **M. BRUNON Rémi**, licence n°550917247, a participé aux J3 et J8 en D4
- **M. SOUCHON Patrick**, licence n°550916428, a participé à la J8 en D4

Ce qui porte à 3 (trois) le nombre de joueurs Seniors « Libre » ayant joué en championnat Seniors « Libre » du District de la Haute-Loire.

DÉCISION

En conséquence, la CR du DLF décide match perdu par pénalité à VIGILANTE ST PAL DE MONS, moins 1 point au classement, pour non-respect de l'article 3 des règlements du Championnat Critérium. Amendes : **60 € et 22 €**.

« Un maximum de deux (2) joueurs, titulaires d'une licence libre ayant disputé des matchs de championnats de la Loire seniors, sont autorisés à figurer sur la feuille de match des compétitions « championnats critérium ». Cette disposition s'applique aux « championnats critérium » et aux « coupes critérium » du secteur stéphanois ».

Le gain du match est accordé à ST JOSEPH ST MARTIN 5, sur le score de 3 à 0.

Frais de dossier à la charge du club de VIGILANTE ST PAL DE MONS. : **40 €**

TOTAL des amendes pour VIGILANTE ST PAL DE MONS : **60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros)**

Dossier transmis à la Commission Critérium pour homologation.

Affaire n°27 - Dossier transmis par la Commission Seniors D1 549920 HAUT PILAT INTERFOOT – 544208 ROCHE ST GENEST 2 Match n°28854589 du 15/12/24

Par la présente, nous confirmons notre réserve d'avant-match concernant le championnat D1, match n°28854589 (24547281)

« Je soussigné(e) MOUNIER ROMAIN, 2544004009, capitaine du club HAUT PILAT INTERFOOT, formule des réserves pour le motif suivant : participation d'un ou plusieurs joueurs ayant joué avec l'équipe 1 à un niveau supérieur, le week-end d'avant, et que cette équipe même ne joue pas aujourd'hui. »

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de HAUT PILAT INTERFOOT, confirmée par courriel du 15/12/23, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF, pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que les joueurs :

- **M. SADOUKI Bilal**, n° licence 2546251159,
- **M. CHAMSI Amine Habib**, n° licence 2546761256,
- **M. CHABOT Evan**, n° licence 2546485793,
- **M. SOLLE Mathis**, n° licence 2546380208,
- **M. GUEZZOU Lyad**, n° licence 2546761185

n'étaient pas qualifiés pour la rencontre, car ils ont participé à la dernière rencontre avec l'équipe de Régionale 3, Poule D, **ROCHE ST GENEST 1 – L'ARBRESLE 1**, du 07/12/24 (ART 22.2 des RS du DLF).

ARTICLE 22 - ÉQUIPES RÉSERVES

2. Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré(e) en jeu lors de la dernière rencontre officielle, au sens de l'article 118 des règlements généraux de la FFF, disputée par l'une des équipes supérieures de son club, lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

En conséquence, la CDR décide : match perdu par pénalité, moins 1 point au classement, à l'équipe de **ROCHE ST GENEST 2**. Amendes : **60 € et 22 €**.

Le gain du match est accordé à HAUT PILAT INTERFOOT, sur le score de 3 à 0.

Frais de dossier à la charge du club de ROCHE ST GENEST : **40 €**

TOTAL des amendes pour ROCHE ST GENEST : **60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros)**

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

Affaire n°28 - Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D4 Poule D 523656 ST JUST ST RAMBERT– 520060 ST MARCELLIN EN FOREZ Match n°30017505 du 08/12/24

Suite au rapport circonstancié de l'arbitre de la rencontre, Mme. QUICQ Anaïs, licence n°2544108337, nous expliquant que le match U15 D4 Poule D (J2), ST JUST ST RAMBERT contre ST MARCELLIN EN FOREZ (horaire de programmation : 10h) n'a pu se dérouler en raison de l'impossibilité d'accéder à une tablette, une heure avant le début de la rencontre, comme le prévoit le règlement, pour composer les équipes et valider la rencontre.

De plus, aucun accès au bureau n'était disponible pour récupérer un document papier vierge, afin d'établir une feuille de match papier.

A 10h25, seule une partie de la feuille de match papier était remplie.

J'ai donc décidé, après avoir contacté mon désigné, que la rencontre n'aurait pas lieu.

DÉCISION

La Commission des Règlements du DLF décide :

- 1- Match perdu par pénalité pour l'équipe de **ST JUST ST RAMBERT**, moins 1 point au classement. Amendes : **60 € et 22 €** (non- respect de l'article 37 des RS du DLF)

ARTICLE 37 - FEUILLES DE MATCH

Formalités d'avant-match :

A l'occasion des rencontres, le **club recevant** (ou le club identifié comme club recevant) **doit fournir une tablette permettant un accès à la F.M.I., sous peine d'encourir la perte du match**. Le club recevant doit tout mettre en œuvre, afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement et chargée pour toute la durée de la rencontre.

Le club visiteur a l'obligation de synchroniser, au moins une fois dans la semaine du match et, au plus tard, la veille de la rencontre. Le club recevant a l'obligation de synchroniser, au moins une fois, le jour de la rencontre.

Les licences sont consultables sur la tablette, par les deux équipes et l'arbitre.

Toutefois, dans le but d'anticiper une éventuelle défaillance matérielle, les équipes devront obligatoirement être en mesure de présenter leurs licences, le jour du match ou, à défaut, une pièce d'identité comportant une photographie, accompagnée d'un certificat médical.

Procédures d'exception :

En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match « papier » de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction, pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Le gain du match est accordé à **ST MARCELLIN EN FOREZ**, sur le score de 3 à 0.

- 2- Rappel à l'ordre à **M. KUS Ramazan**, licence n°2547171579, président de ST JUST ST RAMBERT, pour ses propos désobligeants à l'encontre de la jeune arbitre officielle de la rencontre, Mme. QUICQ Anaïs.

Frais de dossier à la charge du club de ST JUST ST RAMBERT : **40 €**

TOTAL des amendes pour ST JUST ST RAMBERT : **60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros)**

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Affaire n°29 - Dossier transmis par la Commission Seniors Coupe de la Loire (T3) 504768 NOIRÉTABLE – 504771 ST ROMAIN LE PUY Match n°29965867 du 22/12/24

Considérant que la rencontre de Coupe de la Loire Seniors (T3), **NOIRÉTABLE – ST ROMAIN LE PUY**, du 22/12/24, n'a pu aller à son terme en raison de fortes chutes de neige et que le terrain Jean Riol est devenu impraticable, la CDR du DLF se saisit du dossier.

A la lecture du rapport de **M. CETIN Aytekin**, arbitre désigné, licence n°2519413197, indiquant :

« Bonjour, je soussigné CETIN Aytekin, arbitre du match Noirétable / St Romain le Puy, avoir arrêté le match à la 60^{ème} minute, suite à une grosse averse de neige, et qui a rendu le terrain impraticable, et on ne voyait plus les lignes du terrain : donc j'ai décidé d'arrêter le match à la 60^{ème} minute avec l'accord des 2 dirigeants. »

DÉCISION

La CDR du DLF décide : match à rejouer

Dossier transmis à la Commission Seniors pour reprogrammation.

Affaire n°30 554178 ST CHAMOND FEU-VERT 1 – SAVIGNEUX-MONTBRISON 2 Match n°29228115 du 01/12/24

Suite au mail de **M. ARNAUD Gérard**, licence n°2543054744, **président de SAVIGNEUX-MONTBRISON**, concernant :

- la blessure de l'arbitre officiel, M. GUIZANI Mickaël, à la 67^{ème} minute, et son remplacement par un arbitre bénévole
- les inscriptions présentes sur les murs de la tribune du stade Joseph Vallat de Saint-Chamond
- l'impossibilité d'utiliser un terrain d'échauffement digne de ce nom,
- le comportement jugé excessif de M. GUIZANI Mickaël, après son remplacement, suite à sa blessure.

la Commission des Règlements du DLF se saisit du dossier :

Après la réception et étude des rapports demandés à :

- **M. GUIZANI Mickaël**, licence n°2588627986, arbitre de la rencontre
- **M. BOUDIAF Nawari**, licence dirigeant n°2548552196, du club de St Chamond Feu Vert, arbitre remplaçant de ladite rencontre.
- **M. HAMMAR Mehdi**, licence n°2543745078, capitaine de St Chamond Feu Vert,

- **M. BERGUIGA Mohamed**, licence n°2546485746, arbitre-assistant du club de St Chamond Feu Vert,
- **M. DHAOUADI Riad**, licence n°2545409907, délégué et président du club de St Chamond Feu Vert.
- **M. MICHEL Baptiste**, licence n°2545809480, capitaine de l'équipe de Savigneux Montbrison,
- **M. FAURE Christophe**, licence n°2520519347, arbitre-assistant du club de Savigneux Montbrison,
- **M. MARTINEZ Xavier**, licence n°2578624382, éducateur/dirigeant du club de Savigneux Montbrison

- Concernant le remplacement de **M. GUIZANI Mickaël**, arbitre de la rencontre, suite à sa blessure à la 67^{ème} minute, par **M. BOUDIAF Nawari**, dirigeant et par conséquent licencié au club de St Chamond Feu Vert et, de plus, ancien arbitre au sein du DLF, la CDR du DLF confirme que l'article 49.3 des RS du DLF a été respecté.

ARTICLE 49 – ARBITRES

49.3 - Une équipe ne peut refuser de jouer, en prétextant l'absence de l'arbitre désigné officiellement. Un tirage au sort désignera l'arbitre qui officiera, en lieu et place du défaillant. Si un arbitre officiel, n'appartenant pas à un des deux clubs en présence, se trouve sur le terrain, il est choisi, de préférence à tout autre. Le choix, ainsi fait, devra être consigné sur la feuille de match par les deux capitaines.

- Concernant la présence d'inscriptions sur les murs de la tribune du stade Joseph Vallat de Saint-Chamond, il est noté que le club utilisateur de cette installation ne peut être tenu responsable de ces graffitis. La mairie de la commune de Saint-Chamond, en tant que propriétaire des installations municipales, a été immédiatement avertie et les inscriptions nettoyées.

- Concernant l'impossibilité de s'échauffer convenablement, la Commission Seniors du DLF s'engage à modifier l'horaire du lever de rideau pour l'équipe 2 du club recevant, à compter de la seconde partie de la saison 2024/2025.

- Un rappel à ses obligations d'arbitre officiel sera signifié par la commission compétente à **M. GUIZANI Mickaël**, pour le reste de la saison.

Par conséquent, la Commission des Règlements du DLF confirme le résultat de la rencontre.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation.

Affaire n°31 - Dossier transmis par la Commission Critérium CD3 Poule C 504811 DUNIÈRES – 504765 RIC. CROIX DE L'ORME Match n°28694320 du 14/12/24

Suite à l'envoi très tardif de l'arrêté municipal d'interdiction d'utilisation du stade Dufaure De Citres, à Dunières (arrêté municipal du 13/12/24), sur la boîte mail officielle du club de Ric. Croix de l'Orme (samedi 14/12/24 à 11h17), pour une rencontre prévue à 15 h 30, signifiant l'impossibilité d'utiliser la pelouse et devant l'impossibilité d'inverser la rencontre sur le complexe sportif de Caintin à La Ricamarie.

La rencontre ci-dessus n'a pu se dérouler

La CDR du DLF décide : match à rejouer

Dossier transmis à la Commission Critérium pour reprogrammation.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la commission d'appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des règlements Sportifs du District de3 la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

J'ai une question ...

Quand je remplis la FMI, je suis hésitant sur la qualification des personnes du banc de touche, pouvez-vous m'éclairer ?



- ✓ Le mot **éducateur** signifie que cette personne est diplômée.
- ✓ En l'absence d'éducateur, il faut inscrire **dirigeant** et dirigeant-adjoint.
- ✓ Chaque rencontre doit avoir un responsable, qu'il soit éducateur ou dirigeant (EDR ou DR).

On **ne peut pas** mettre une même personne **deux fois** sur la FMI,



- × délégué et dirigeant
- × dirigeant et arbitre-assistant
- × délégué et arbitre-assistant



Et si un des deux clubs n'a pas assez de licenciés majeurs pour assurer les fonctions obligatoires, il faut alors mettre un des remplaçants, et si l'équipe n'a pas de remplaçant, c'est l'un des joueurs, et l'équipe joue à 10.

Ces derniers ne peuvent plus entrer comme joueurs sur le terrain.

Si le club recevant n'a pas de délégué, ni d'arbitre-assistant, alors ce sont deux joueurs qui s'y collent et ne peuvent plus jouer.

En catégorie « Jeunes », un responsable majeur est obligatoire.

Dans toutes les rencontres, arbitres-assistants et délégués sont obligatoires.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIER

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°214** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U13 D2 Poule B

DECISION

N°214 – Rencontre n°29495205 du 21 décembre 2024 : U13 D2 Poule B : ROANNE PORTUGAIS 1 – RHINS TRAMBOUZE 2

Match perdu par forfait à RHINS TRAMBOUZE 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ROANNE PORTUGAIS 1**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.3.2 des règlements du District.

Amende pour forfait simple :

549919 – RHINS TRAMBOUZE : 30 €

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 37 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.

POLE CLUBS ET DEVELOPPEMENT



Michel BARSOTTI

Tél : 06.74.09.64.01

COMMISSION TECHNIQUE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.81/83

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Président : TEIL Michel – 06 22 74 80 81

CTD-PPF : PUPIER Ludovic – 07 61 54 08 08

CTD-DAP et secteur Roannais : VALLAS William – 07 61 54 08 24

Secteur Stéphanois Forez et Milieu Scolaire : MANCEAU Sébastien – 07 61 54 07 76

Secteur Gier Ondaine : JACON Alain – 07 63 17 10 25

Secteur Plaine : SIAS Bruno – 07 63 17 10 36

SOCCER : CONVOCATIONS

*Catégorie U9

Le District de la Loire vous propose un Soccer U9, le **SAMEDI 11 JANVIER** à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G. Guichard).

Rendez-vous à 10h, pour jouer de 10h30 à 12h30

As. St Etienne, Chateauneuf, Bellegarde, Se. Côte Chaude, Se. Csadn, St Christo Marcenod, Bonson St Cyprien, Génilac, Roche St Genest, Se. St Victor, L'Etrat La Tour, Se. Montreynaud, Le Coteau, Roannais Foot 42, St Chamond, Feurs.

Rendez-vous à 13h30, pour jouer de 14h à 16h

Abh, Pays de Coise, Anzieux, Jonzieux, Bois Noirs, Commelle Vernay, Se. St Charles Vigilante, St Paul en Jarez, St Jean Bonnefonds, Haut Pilat, Se. Tarentaize, Sury le Comtal, Tartaras, Ecotay Moingt, Villars, Villerest.

Rendez-vous à 15h30, pour jouer de 16h à 18h

St Chamond Feu Vert, Savigneux Montbrison, As. St Etienne Fém, St Ferréol, St Just St Rambert, Se. Avant Garde, Fc. Roanne, Veauche, Firminy, Dervaux, Ondaine, Olympique Terrenoire, St Priest en Jarez, Sorbiers La Talaudière, Suc Terrenoire, Périgneux St Maurice.

*Catégorie U7

Le District de la Loire vous propose un Soccer U7, le **SAMEDI 18 JANVIER** à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G. Guichard).

Rendez-vous à 10h, pour jouer de 10h30 à 12h30

Rive de Gier, Pays de Coise, Asa. Chambon, St Chamond Feu Vert, Savigneux Montbrison, St Just St Rambert, Veauche, Plaine Poncins, St Joseph St Martin, Se. St Charles Vigilante, St Jean Bonnefonds, St Marcellin en Forez, Cellieu, Se. Tarentaize, St Priest en Jarez, St Galmier Chamboeuf.

Rendez-vous à 13h30, pour jouer de 14h à 16h

As. St Etienne Fém, Abh, Bellegarde, Se. Côte Chaude, Crémeaux, Bonson St Cyprien, Roche St Genest, Val d'Aix, Firminy, Ondaine, Olympique Forez, Olympique Terrenoire, Roannais Foot 42, Sorbiers La Talaudière, Feurs, La Fouillouse.

Rendez-vous à 15h30, pour jouer de 16h à 18h

Forez Roannais, Jonzieux, St Ferréol, Se. Avant Garde, Grand Croix Lorette, Se. Csadn, St Paul en Jarez, Fc. St Etienne, Se. Montreynaud, St Chamond, Forez Sud Luriecquois, Suc Terrenoire, Sury le Comtal, Ecotay Moingt, Villars, L'Horme.

FUTSAL : RESULTATS

*Catégorie U11G :

98 équipes participantes, 1 absente excusée et 1 non excusée, 780 jeunes présents

*Catégorie U13G :

Poule A :

1^{er} **St Denis de Cabanne**, 2^e Avenir Côte, 3^e Mably, 4^e Riorges, 5^e Rhins Trambouze.

Poule B :

1^{er} **Roannais Foot 42**, 2^e Roanne Parc, 3^e Loire Sornin, 4^e Montagnes du Matin, 5^e Commelle Vernay.

Poule C :

1^{er} **Savigneux Montbrison**, 2^e Rive de Gier, 3^e Andrézieux Bouthéon, 4^e Villars, 5^e Doizieux, 6^e Se. Montreynaud, 7^e St Etienne Sud.

Poule D :

1^{er} **Sorbiers La Talaudière**, 2^e **St Just St Rambert**, 3^e Asa. Chambon, 4^e Olympique St Etienne, 5^e St Chamond, 6^e La Fouillouse, 7^e Se. St Charles Vigilante.

Poule E :

1^{er} L'Etrat La Tour, 2^e As. St Etienne, 3^e St Paul en Jarez, 4^e Pays de Coise, 5^e Se. Avant Garde, 6^e Olympique Terrenoire, 7^e Dervaux.

Poule F :

1^{er} Feurs, 2^e Firminy, 3^e Fc. St Etienne, 4^e Sud Forez Luriecquois, 5^e Se. Côte Chaude, 6^e Périgneux St Maurice, 7^e Se. Csadn.,

Poule G :

1^{er} St Galmier Chamboeuf, 2^e Roche St Genest, 3^e Abh, 4^e Veauche, 5^e Cellieu, 6^e St Jean Bonnefonds, 7^e Se. St Victor.

Finale U13G du samedi 4 janvier :

1^{er} Roannais Foot 42, 2^e St Galmier Chamboeuf, 3^e Firminy, 3^e As. St Etienne, 5^e Roche St Genest, 6^e Savigneux Montbrison, 7^e Feurs, 8^e St Denis de Cabanne, 9^e L'Etrat La Tour, 10^e Rive de Gier, 11^e St Just St Rambert, 12^e Sorbiers La Talaudière.

***Catégorie U15G :**

Poule A :

1^{er} Sorbiers La Talaudière, 2^e Se. Montreynaud, 3^e Andrézieux Bouthéon, 4^e St Galmier Chamboeuf, 5^e Ondaine, 6^e Se. Avant-garde.

Poule B :

1^{er} Roannais Foot 42, 2^e Olympique Terrenoire, 3^e St Paul en Jarez, 4^e St Chamond, 5^e St Just St Rambert, 6^e Abh.

Match 1^{er} Poule A contre 1^{er} Poule B : Victoire de **Sorbiers La Talaudière**, qualifié pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 10h

Poule C :

1^{er} L'Etrat La Tour, 2^e Lignon Couzan, 3^e Roanne Parc, 4^e Villars, 5^e Firminy, 6^e Se. La Metare.

Poule D :

**1^{er} Rive de Gier, 2^e Fc. St Etienne, 3^e Savigneux Montbrison, 4^e Olympique St Etienne, 5^e Forez Roannais, 6^e Sud Forez Luriecquois.
Suc Terrenoire (absent non excusé).**

Match 1^{er} Poule C contre 1^{er} Poule D : Victoire de **Rive de Gier**, qualifié pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 10h

***Catégorie U18G :**

Poule A :

1^{er} St Just St Rambert, 2^e Andrézieux Bouthéon, 3^e Anzieux, 4^e Fc. St Etienne, 5^e Sorbiers La Talaudière, 6^e Olympique Terrenoire. Asa. Chambon (absent non excusé),

Poule B :

1^{er} Roannais Foot 42, 2^e Firminy, 3^e La Fouillouse, 4^e Pays de Coise, 5^e Rive de Gier, 6^e Se. Métropole Futsal, 7^e Suc Terrenoire.

St Just St Rambert et Roannais Foot 42 qualifiés pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 11h30.

FUTSAL FEMININ : RESULTATS

***Catégorie Seniors :**

Poule A :

1^{er} As. St Etienne, 2^e Andrézieux Bouthéon, 3^e Riorges, 4^e Se. Métropole Futsal, 5^e St Christo Marcenod, 6^e St Paul en Jarez. Lignon Couzan (absent excusé),

Poule B :

1^{er} Monts et Plaine, 2^e Firminy, 3^e Ecotay Moingt, 4^e St Martin la Sauveté, 5^e Montrond Cuzieu, 6^e L'Etrat La Tour, 7^e Sorbiers La Talaudière.

As. St Etienne et Monts et Plaine qualifiées pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 17h

***Catégorie U18 :**

Poule unique :

1^{er} As. St Etienne, 2^e Andrézieux Bouthéon, 3^e Monts et Plaine, 4^e Riorges, 5^e Fc. St Etienne, 6^e Savigneux Montbrison, 7^e Montagnes du Matin, 8^e Feurs, 9^e Fc. Roanne.

As. St Etienne et Andrézieux Bouthéon qualifiées pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 15h30

***Catégorie U15 :**

Poule A :

1^{er} As. St Etienne, 2^e La Fouillouse, 3^e Monts et Plaine, 4^e Firminy, 5^e Montagnes du Matin, 6^e Sury le Comtal, 7^e Ecotay Moingt, 8^e Forez Roannais.

Poule B :

1^{er} Andrézieux Bouthéon, 2^e Sorbiers La Talaudière, 3^e St Paul en Jarez, 4^e Riorges, 5^e Rive de Gier, 6^e Fc. Roanne, 7^e Veauche, 8^e Dervaux.

As. St Etienne et Andrézieux Bouthéon qualifiées pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 14h

***Catégorie U13 :**

Poule A :

1^{er} Andrézieux Bouthéon, 2^e Riorges, 3^e Forez Roannais, 4^e St Chamond, 5^e Firminy, 6^e Sury le Comtal, 7^e Sorbiers La Talaudière, 8^e Feurs.

Poule B :

1^{er} As. St Etienne, 2^e Mixité, 3^e Abh, 4^e Monts et Plaine, 5^e Villars, 6^e St Paul en Jarez, 7^e Ecotay Moingt, 8^e Fc. St Etienne.

Finale U13F du samedi 4 janvier :

1^{er} Andrézieux Bouthéon, 2^e As. St Etienne, 3^e Mixité, 4^e Forez Roannais, 5^e Riorges, 6^e Abh.

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ (PPF F)

Les actions de détectons-sélections féminines à venir :

Catégorie U12 F :

Séance de perfectionnement, le mercredi 15 janvier à 16h, à l'Urban Soccer de St Etienne, avec 25 joueuses convoquées.

Catégorie U13 F :

Match de préparation, le mercredi 15 janvier à 14h, au Stade E1 de l'Etivallière, à St Etienne, avec 16 joueuses convoquées.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 Janvier 2025

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membre : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.
Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.
Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

VŒUX

La Commission Seniors présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 à tous les clubs du District de la Loire, une très bonne santé à tous leurs licenciés et réussite sportive pour cette saison.

COURRIERS RECUS

St Joseph St Martin : envoi feuille de match papier pour Coupe de la Loire du 23 décembre.

M. BENCHADI Mehdi (arbitre) : correction du score pour le match de Coupe de la Loire du 23 décembre.

Veauce : erreur du score en Coupe de la Loire du 23 décembre.

Pays de Coise : inversion du match de Coupe de la Loire du 23 décembre.

Haut Forez : inversion du match de Coupe de la Loire du 23 décembre.

M. BENBELAID Sabri arbitre) : correction du score en Coupe de la Loire du 22 décembre.

Haut Pilat : changement de terrain en Coupe de la Loire du 23 décembre.

Parigny St Cyr : changement de terrain en Coupe de la Loire du 23 décembre.

Noirétable : problème de programmation de matchs pour le 5 janvier ; inversion du match de Coupe de la Loire du 5 janvier.

Sorbiers La Talaudière : changement de terrain en Coupe de la Loire du 12 janvier.

Veauce : candidature pour l'organisation des finales des Coupes de la Loire Seniors et Féminines.

Rive de Gier : candidature pour l'organisation des demi-finales et finales de Coupe de la Loire.

Jonzieux St Romain : candidature pour l'organisation des finales de Coupe de la Loire féminine.

Ondaine : changement de terrain en Coupe de la Loire du 12 janvier.

RAPPEL AUX CLUBS

- Art 45.3 : En cas d'arrêt municipal, et pour tout autre motif, au cours des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 45.3 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

- Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).

RAPPEL AUX CLUBS ENGAGEMENTS COUPES

Pour les clubs évoluant en championnat Seniors de Ligue, la première équipe départementale sera désignée comme jouant la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club possédant deux équipes départementales, l'équipe première doit s'engager en Coupe de la Loire et l'équipe 2 sera désignée pour jouer la Coupe Valeyre/Léger. Pour un club ne possédant qu'une seule équipe départementale, il pourra s'engager en Coupe de la Loire et en Coupe Valeyre/Léger, mais devra choisir, à partir des 32ème de finale, l'une ou l'autre des deux coupes départementales (Loire ou Valeyre/Léger).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Le match doit être inversé dans la phase des matchs aller, suite à un arrêté municipal, (art 45 des RS du DLF).

Le club recevant doit en aviser, par mail, avec la messagerie officielle du club, en précisant le nom et la qualité du signataire du message et un numéro de téléphone où il peut être appelé pour contrôle : le District - l'arbitre - les arbitres assistants (en D1 Seniors) - l'observateur d'arbitres, éventuellement - le ou les délégués, éventuellement - le club adverse - le délégué de secteur (liste disponible sur le site du District) - un membre de la Commission Seniors.

Et ce, avant l'heure officielle de la rencontre.

45.5 - Tout au long de la saison, en fonction des impératifs du calendrier, le District pourra décider que les matchs se dérouleront à la date indiquée, étant entendu que le club visité aura à charge de fournir un terrain de repli praticable et correct, sous peine de match perdu par pénalité. Sont implicitement comprises les « nocturnes ».

Au cours d'une saison, à partir de deux matchs de championnat remis (arrêté municipal ou non), le club doit fournir un terrain de repli si un 3^{ème} report devait avoir lieu. A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, une sanction envers le club fautif, pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

En cas d'éloignement trop important des vestiaires au terrain, la sécurité des joueurs, arbitres et officiels devra être assurée par le club utilisateur. L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs aller. En dernier ressort, seul l'arbitre décidera de l'impraticabilité et de la remise de la rencontre.

Notion de terrain de repli : dans le cas où la rencontre ne peut pas se jouer sur le terrain désigné par la commission compétente, le club pourra proposer un autre terrain dit « terrain de repli », sans que l'arbitre ou l'équipe adverse puisse s'y opposer. Le terrain sera conforme à la loi 1 de l'IFAB et classé, au maximum, dans la catégorie immédiatement inférieure au terrain programmé, sous réserve qu'il se trouve à une distance raisonnable, n'engendrant pas un décalage de plus de 45 minutes par rapport à l'heure officielle. Toutefois, si le club ne dispose pas d'un terrain disponible car déjà occupé par une ou des rencontres programmées par le District, la Ligue ou utilisé par son propriétaire, il ne pourra pas lui en être tenu rigueur.

COURRIERS RECUS

Chausseterre Les Salles : concerne la rencontre du 5 janvier.

Cordelle : concerne les rencontres du 2 février : accord de St Germain Laval, mais manque l'accord de Perreux : voir ci-dessous.

Essor : concerne la rencontre du 22 décembre : voir ci-dessous.

Goal Foot : concerne la rencontre du 19 janvier : voir ci-dessous.

Lignon Couzan : concerne la rencontre du 5 janvier.

Noirétable : concerne les rencontres du 5 janvier : voir ci-dessous.

Nord Roannais : concerne les rencontres du 5 janvier : voir ci-dessous.

St Just en Chevalet : concerne la rencontre du 5 janvier : voir ci-dessous.

St Symphorien de Lay : concerne la rencontre 19 janvier : voir Ci-dessous.

Villers : concerne la rencontre du 5 janvier : voir ci-dessous.

Noirétable et Rhins Trambouze : concerne la rencontre D3A 12 janvier : voir ci-dessous

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°28899199 du 08/12/24, Noirétable 1 – Rhins Trambouze 1, est inversé, devient **Rhins Trambouze 1- Noirétable 1, stade Chatelus à Bourg de Thizy** et se jouera le **dimanche 12 janvier, à 14h30.**

Le match n°29013953 du 08/12/24, **St Just en Chevalet 1 – Nord Roannais 1**, se jouera le **dimanche 12 janvier, à 14h30.**

D3 Poule B

Le match n°28899331 du 19/01/25, **St Symphorien de Lay 1 – Goal Foot 2**, se jouera le **samedi 18 janvier, à 19h.**

Le match n°28899324 du 08/12/24, **St Martin la Sauveté 1 – Perreux 1**, se jouera le **dimanche 2 mars, à 14h30.**

D4 Poule A

Le match n°28900785 du 08/12/24, **St Just en Chevalet 2 – St Martin la Sauveté 2**, se jouera le **dimanche 12 décembre, à 12h30.**

Le match n°28900784 du 08/12/24, **Noirétable 2 – Crémeaux 2**, se jouera le **dimanche 12 janvier, à 12h30**.

D4 Poule B

Le match n°28933860 du 08/12/24, **Cordelle 1 – Rhins Trambouze 2**, du **dimanche 22 décembre**, est reprogrammé le **dimanche 12 janvier, à 14h30**.

Le match n°29014278, **Villers 1 – Nord Roannais 2**, du **dimanche 22 décembre**, est reprogrammé le **dimanche 12 janvier, à 14h30**.

D4 Poule C

Le match n°28901265 du 08/12/24, **St Alban les Eaux 1 – Filerin 2**, se jouera le **dimanche 12 janvier, à 14h30**.

Le match n°28901266 du 08/12/24, **Essor 1 – Avenir Côte 3**, se jouera le **dimanche 12 janvier, à 14h30**.

D5 Poule A

Le match n°28933907 du 02/02/25, **St Germain Laval 3 – Cordelle 2**, se jouera le **dimanche 12 janvier, à 14h30**.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

RAPPEL AUX CLUBS

MODIFICATIONS REGLEMENTS SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28/06/24

1 – POUR TOUTES LES COUPES ORGANISEES PAR LE DISTRICT DE LA LOIRE ET LA DELEGATION DU ROANNAIS

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, les deux équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, en cas d'égalité au score. **IL N'Y A PLUS DE PROLONGATIONS.**

COUPES « INTERSPORT » D3/D4 et D5

Les clubs intéressés par l'organisation des ½ finales et finales sont priés de prendre contact avec la Commission Sportive Seniors, avant le dimanche 31 janvier 2025.

TOUR DE CADRAGE

- COUPE « INTERSPORT » D3-D4 : DIMANCHE 9 FEVRIER A 14H30

MABLY 1 – ST MARTIN LA SAUVETE 1



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28
U9 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37

La Commission des Jeunes vous souhaite une excellente année 2025, ainsi qu'à vos familles, la santé et la réussite pour tous.

COURRIERS REÇUS

Asa. Chambon : feuilles de match U13 du 14 décembre
Se. St Victor : engagement U11
Astrée : engagement Foot Animation
Rive de Gier : engagement U13
Ecotay Moingt : engagement Foot Animation
Olympique du Montcel : engagement Foot Animation
Roche St Genest : engagement Foot Animation
Doizieux : souhait U13
Sud Forez Luriecquois : engagement Foot Animation
Olympique Terrenoire : engagement Foot Animation
Cellieu : engagement U11
St Marcellin en Forez : engagement U11
St Romain le Puy : engagement U11
Périgneux St Maurice : engagement U13
Feurs : engagement de U7 à U11
Olympique St Etienne : engagement U7
L'Etrat La Tour : souhait U9
Veauche : engagement U9
Bonson St Cyprien : changement horaire U17 D2
Bords de Loire/St Ferréol : inversion de terrain pour la rencontre U18 D4 ;
Loire Forez/Se. St Charles Vigilante : avancer le match de Coupe U18 du 11 janvier, à 14h30.
Usson : engagement U13
Le Coteau : inscriptions U11 et U13
Abh : souhait U13

Invitation tournoi à Pont du Château (63) pour le 7 juin, en U7 et U9, le 8 juin en U1,1 et le 9 juin en U13. Les clubs intéressés peuvent contacter M. Mathieu TELKA, éducateur à Pont du Château, ou à la Commission Jeunes du District de la Loire qui fera le nécessaire.

SOCCER : CONVOCATIONS

***Catégorie U9**

Le District de la Loire vous propose un Soccer U9, le **SAMEDI 11 JANVIER** à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G. Guichard).

Rendez-vous à 10h, pour jouer de 10h30 à 12h30

As. St Etienne, Chateaufort, Bellegarde, Se. Côte Chaude, Se. Csadn, St Christo Marcenod, Bonson St Cyprien, Génillac, Roche St Genest, Se. St Victor, L'Etrat La Tour, Se. Montreynaud, Le Coteau, Roannais Foot 42, St Chamond, Feurs.

Rendez-vous à 13h30, pour jouer de 14h à 16h

Abh, Pays de Coise, Anzieux, Jonzieux, Bois Noirs, Commelle Vernay, Se. St Charles Vigilante, St Paul en Jarez, St Jean Bonnefonds, Haut Pilat, Se. Tarentaize, Sury le Comtal, Tartaras, Ecotay Moingt, Villars, Villerest.

Rendez-vous à 15h30, pour jouer de 16h à 18h

St Chamond Feu Vert, Savigneux Montbrison, As. St Etienne Fém, St Ferréol, St Just St Rambert, Se. Avant Garde, Fc. Roanne, Veauche, Firminy, Dervaux, Ondaine, Olympique Terrenoire, St Priest en Jarez, Sorbiers La Talaudière, Suc Terrenoire, Périgneux St Maurice.

*Catégorie U7

Le District de la Loire vous propose un Soccer U7, le **SAMEDI 18 JANVIER** à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G. Guichard).

Rendez-vous à 10h, pour jouer de 10h30 à 12h30

Rive de Gier, Pays de Coise, Asa. Chambon, St Chamond Feu Vert, Savigneux Montbrison, St Just St Rambert, Veauche, Plaine Poncins, St Joseph St Martin, Se. St Charles Vigilante, St Jean Bonnefonds, St Marcellin en Forez, Cellieu, Se. Tarentaize, St Priest en Jarez, St Galmier Chamboeuf.

Rendez-vous à 13h30, pour jouer de 14h à 16h

As. St Etienne Fém, Abh, Bellegarde, Se. Côte Chaude, Crémeaux, Bonson St Cyprien, Roche St Genest, Val d'Aix, Firminy, Ondaine, Olympique Forez, Olympique Terrenoire, Roannais Foot 42, Sorbiers La Talaudière, Feurs, La Fouillouse.

Rendez-vous à 15h30, pour jouer de 16h à 18h

Forez Roannais, Jonzieux, St Ferréol, Se. Avant Garde, Grand Croix Lorette, Se. Csadn, St Paul en Jarez, Fc. St Etienne, Se. Montreynaud, St Chamond, Forez Sud Luriecquois, Suc Terrenoire, Sury le Comtal, Ecotay Moingt, Villars, L'Homme.

FUTSAL : RESULTATS

*Catégorie U11G :

98 équipes participantes, 1 absente excusée et 1 non excusée, 780 jeunes présents

*Catégorie U13G :

Poule A :

1^{er} St Denis de Cabanne, 2^e Avenir Côte, 3^e Mably, 4^e Riorges, 5^e Rhins Trambouze.

Poule B :

1^{er} Roannais Foot 42, 2^e Roanne Parc, 3^e Loire Sornin, 4^e Montagnes du Matin, 5^e Commelle Vernay.

Poule C :

1^{er} Savigneux Montbrison, 2^e Rive de Gier, 3^e Andrézieux Bouthéon, 4^e Villars, 5^e Doizieux, 6^e Se. Montreynaud, 7^e St Etienne Sud.

Poule D :

1^{er} Sorbiers La Talaudière, 2^e St Just St Rambert, 3^e Asa. Chambon, 4^e Olympique St Etienne, 5^e St Chamond, 6^e La Fouillouse, 7^e Se. St Charles Vigilante.

Poule E :

1^{er} L'Etrat La Tour, 2^e As. St Etienne, 3^e St Paul en Jarez, 4^e Pays de Coise, 5^e Se. Avant Garde, 6^e Olympique Terrenoire, 7^e Dervaux.

Poule F :

1^{er} Feurs, 2^e Firminy, 3^e Fc. St Etienne, 4^e Sud Forez Luriecquois, 5^e Se. Côte Chaude, 6^e Périgneux St Maurice, 7^e Se. Csadn,.

Poule G :

1^{er} St Galmier Chamboeuf, 2^e Roche St Genest, 3^e Abh, 4^e Veauche, 5^e Cellieu, 6^e St Jean Bonnefonds, 7^e Se. St Victor.

Finale U13G du samedi 4 janvier :

1^{er} Roannais Foot 42, 2^e St Galmier Chamboeuf, 3^e Firminy, 3^e As. St Etienne, 5^e Roche St Genest, 6^e Savigneux Montbrison, 7^e Feurs, 8^e St Denis de Cabanne, 9^e L'Etrat La Tour, 10^e Rive de Gier, 11^e St Just St Rambert, 12^e Sorbiers La Talaudière.

*Catégorie U15G :

Poule A :

1^{er} Sorbiers La Talaudière, 2^e Se. Montreynaud, 3^e Andrézieux Bouthéon, 4^e St Galmier Chamboeuf, 5^e Ondaine, 6^e Se. Avant-garde.

Poule B :

1^{er} Roannais Foot 42, 2^e Olympique Terrenoire, 3^e St Paul en Jarez, 4^e St Chamond, 5^e St Just St Rambert, 6^e Abh.

Match 1^{er} Poule A contre 1^{er} Poule B : Victoire de **Sorbiers La Talaudière**, qualifié pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 10h

Poule C :

1^{er} L'Etrat La Tour, 2^e Lignon Couzan, 3^e Roanne Parc, 4^e Villars, 5^e Firminy, 6^e Se. La Metare.

Poule D :

1^{er} Rive de Gier, 2^e Fc. St Etienne, 3^e Savigneux Montbrison, 4^e Olympique St Etienne, 5^e Forez Roannais, 6^e Sud Forez Luriecquois.
Suc Terrenoire (absent non excusé).

Match 1^{er} Poule C contre 1^{er} Poule D : Victoire de **Rive de Gier**, qualifié pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 10h

***Catégorie U18G :**

Poule A :

1^{er} St Just St Rambert, 2^e Andrézieux Bouthéon, 3^e Anzieux, 4^e Fc. St Etienne, 5^e Sorbiers La Talaudière, 6^e Olympique Terrenoire. Asa. Chambon (absent non excusé),

Poule B :

1^{er} Roannais Foot 42, 2^e Firminy, 3^e La Fouillouse, 4^e Pays de Coise, 5^e Rive de Gier, 6^e Se. Métropole Futsal, 7^e Suc Terrenoire.

St Just St Rambert et **Roannais Foot 42** qualifiés pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 11h30.

INFORMATIONS AUX CLUBS

A l'attention des clubs :

Tous mails concernant la Commission des Jeunes doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

technique-jeunes@loire.ff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande et n'envoyez qu'un seul mail pour la même demande.

Concernant les rencontres : bien marquer le N° de terrain et toutes les références du match concerné.

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club ; nous recevons trop de mails provenant de portables. Cela nous oblige à faire des recherches qui n'ont pas lieu d'être.

IMPORTANT :

Si impossibilité d'utiliser la FMI, le club doit absolument faire une feuille de match papier, la scanner, et l'envoyer par mail au district de la Loire.

INFORMATIONS COUPES

Le tirage au sort a eu lieu ce lundi et il est à votre disposition sur « Footclubs ». Les matchs de ces 16^{ème} de finale sont prévus le samedi 25 janvier pour les U18, et dimanche 26 janvier pour les U15 ; quelques matchs auront lieu le samedi 11 janvier.

INFORMATIONS U14 / U15

Deux nouvelles équipes intègrent le Championnat U15D4

St Chamond en Poule A à la place de l'exempt, et Savigneux Montbrison en poule D à la place de l'exempt.

3 matchs programmés pour chacune des équipes

- Pour St Chamond,

SCF 3 – Ecotay Moingt 2, journée 1 du 01/12/24

Grand Croix Lorette – SCF 3, journée 2 du 08/12/24

SCF 3 – PSM journée 3, du 15/12/24

- Pour Savigneux Montbrison,

Chateaufort 2 – ASSM 3, journée 1 du 01/12/24

Dervaux – ASSM 3, journée 2 du 08/12/24

ASSM 3 – St Just St Rambert 2, journée 3 du 15/12/24

Les dates des rencontres sont le 12 janvier, 26 janvier et 23 février.

Pour le 23 février, vu que c'est les vacances, les clubs doivent se mettre en relation pour trouver une autre date.

U15 D3 Poule A : match du 8 décembre : St Marcellin en Forez / St Etienne Sud

U15 D3 Poule B : match du 15 décembre : Bord de Loire / Se. La Métare ; St Ferréol / St Priest en Jarez

Les matchs seront remis au week-end du 26 Janvier, sauf celui de St Marcellin en Forez / St Etienne Sud

Il est demandé aux clubs de bien vouloir prendre contact entre eux, afin de trouver une date en semaine, pour pouvoir rejouer cette rencontre, car il n'y a aucune date disponible dans le calendrier U15 D3

INFORMATIONS U9

La phase 1 est terminée.

Vous pouvez, dès à présent, émettre les souhaits pour lesquels vous voulez voir évoluer vos équipes (D1 / D2)

Vous avez jusqu'au **VENDREDI 14 FÉVRIER**, pour les transmettre à la Commission des Jeunes, par courriel, à entête du club..

Passée cette date et sans réponse des clubs, leur(s) équipes resteront au même niveau qu'en phase 1

LISTE DES CLUBS N'AYANT PAS ENCORE EMIS DES SOUHAITS (AU 04/01/2025)

A.B.H Fc – AFPC – Algerienne As – Andrezieux-Boutheon – Anzieux Foot – Bellegarde – Bois Noirs Fc – Bonson St Cyprien Fc – Bords De Loire Fc – Cellieu Js – Champdieu Marcilly – Chateauneuf – Dervaux Chambon – Doizieux Es – FC2M – Feurs Us – Firminy Fco – Forez Donzy – Génilac Fc – Haut Forez Es – Haut Pilat Interfoot – Hauts de Chaumes – Jonzieux As – L2F 31 (Cuzieu) - L2F 34 (Boisset) - L2F 36 (Chambeon) - La Grand Croix – La Fouillouse USG – La Grand Croix Sc – L'Horme Us – Lignon Fc – Montreynaud 42 – Monts du Forez – O.C. Ondaine – Olympique Montcel – Olympique Forez – P.S.M – Plaine Poncin – Rive de Gier Acr – Roche St Genest FC – Savigneux Montbrison As – Se Asse – Se Asse (F) - Se Avant-garde – Se CO La Riviere – Se Cote Chaude – Se Csadn – Se Fc Etienne – Se La Métare Us – Se Olympique St Etienne – Se Olympique Terrenoire – Se. OS Tarentaise Beaubrun – Se.St Charles Vigilante – Sorbiers La Talaudiere Foot – St Antheme Cs – St Chamond Feu Vert – St Chamond Foot – St Christo Marcenod – St Etienne Sud – St Férréol As – St Galmier Chamboeuf Us – St Jean Bonnefonds – St Just St Rambert – St Marcellin en Forez – St Paul En Jarez – St Priest en Jarez – St Romain le Puy Fci – St Victor sur loire – Se Suc. Terrenoire – Sud Forez Luriecq – Sury Le Comtal S.C – Tartaras Fc – Usson Ss – Villars Us

RAPPEL

Pour la phase 2, lorsqu'un club n'organisera qu'un seul plateau U11, il pourra avoir un plateau U9 a organiser.

Le plateau U11 se déroulera de 10h à 11h (2 rencontres de 25' pour chaque équipe) et celui des U9, de 11h à 12h.

Eventuellement, les plateaux U11 pourront débiter à 9h30 (ou 9h45).



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06 65 24 14 40 - Jean-Louis MICHEL : 06 79 04 61 39

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : rencontre U18 D4 annulée (arrêtés municipaux)
Avenir Côte/Le Coteau : accord pour changement de date en U18 D3.
Bois Noirs : rencontre U18 D4 annulée.
Commelle Vernay : engagements 3 équipes U11 pour 2^{ème} phase
Crémeaux : inscription 2^{ème} phase en U13.
Forez Roannais : inscription 2^{ème} phase en U11.
Le Coteau : inscription 2^{ème} phase en U13 et U11.
Lignon Couzan/Riorges : inversion du match en U18 D2.
Mably : engagements 2^{ème} phase Foot Animation.
Nord Roannais : planning des stades à partir du 1^{er} janvier.
Ouches : engagement 2^{ème} phase en U13.
Riorges : engagements 2^{ème} phase ; changement d'horaire en U18 D2.
Roanne Parc : inscription 2^{ème} phase en U13.
Roanne Portugais : feuille de match U13.
Val d'Aix : courrier après incidents en U15

COUPES DU ROANNAIS U18/U15

U18

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : Bois Noirs (D2) - Commelle Vernay (D1) – Goal Foot (D2) - Le Coteau (D2) – Loire Sornin (D1) – Nord Roannais (D2) - Riorges (D2) – Roannais Foot 42 (3) (D2)

U15

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : Commelle Vernay (D2) – Filerin (D3) – Forez Roannais (D3) - Goal Foot (D2) - Le Coteau (D2) – Loire Sornin (D2) – Nord Roannais (D3) - Riorges (D1)

Le tirage au sort des ¼ et ½ finales aura lieu le jeudi 30 janvier à partir de 19h, dans les locaux de la Délégation. Les clubs concernés y sont cordialement invités.

U18

D2 Poule B

La rencontre n°28904876, **Le Coteau 1 – Bois Noirs 1**, annulée le 14/12/24, est reprogrammée le **samedi 11 janvier à 14h30**, sur le **stade des Etines**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Hugo POYET**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°28906411, **Goal Foot 1 – Lignon Couzan 1**, annulée le 14/12/24, est reprogrammée le **samedi 11 janvier à 14h30**, sur le **stade de St Just la Pendue**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Brice BOUREL**, est prié d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°30014069, **Avenir Côte 1 – Le Coteau 2**, annulé le 07/12/24 puis le 21/12/24, est reprogrammée le **samedi 11 janvier à 14h30**, sur le **stade de Renaison**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Ryad KHEBAL**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30014071, **Le Coteau 2 – Villers 1**, annulé le 14/12/24, est reprogrammée le **samedi 25 janvier à 14h30**, sur le **stade des Etines**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°30013398, **Champdieu Marcilly 2 – Riorges 2**, annulée le 14/12/24, est reprogrammée le **samedi 22 février à 15h30**, sur le **stade de Champdieu**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30013315, **Avenir Côte 2 – Champdieu Marcilly 2**, annulé le 07/12/24 puis le 21/12/24, est reprogrammée le **samedi 8 mars à 15h30**, sur le **stade de St André d'Apchon**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30012887, **Bois Noirs 2 – Ent. Essor/Aspn 1**, annulé le 07/12/24 puis le 21/12/24, est reprogrammée le **samedi 22 février à 15h30**, sur le **stade de St Just en Chevalet**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule D

La rencontre n°30014135, **Le Coteau 2 – Nord Roannais 1**, annulée le 15/12/24, est reprogrammée le **dimanche 26 janvier à 10h**, sur le **stade des Etines**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°30014894, **Villers 2 – Ent. Essor/Aspn 2**, annulée le 08/12/24, est reprogrammée le **dimanche 12 janvier à 10h**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Ilan MARTINS**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°30014861, **Ent. Essor/Aspn 2 – Le Coteau 3**, annulée le 15/12/24, est reprogrammée le **dimanche 26 janvier à 10h**, sur le **stade de Cherier**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

FOOT D'ANIMATION

En vue de la seconde phase, vous pouvez, dès à présent, émettre les souhaits concernant vos différentes équipes. Vous avez jusqu'au **LUNDI 20 JANVIER (U13 et U11)** et jusqu'au **LUNDI 17 FÉVRIER (U9 et U7)**, pour les transmettre à la Commission des Jeunes.

De son côté, pour les U13 et U11, la Commission des Jeunes tiendra compte des résultats de la 1^{ère} phase en sa possession pour établir ses calendriers.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATIONS

- Si une modification de match (terrain, horaire, etc...) intervient après parution du PV, les DEUX équipes doivent IMPÉRATIVEMENT prévenir l'arbitre de celle-ci.

- Rappel important et obligatoire : Pour toutes demandes de changement d'heure il faut **OBLIGATOIREMENT**, en plus de la copie au district, la confirmation par mail au district de l'équipe adverse. Sans quoi la commission ne validera pas la demande.

- **IMPORTANT** : Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent **OBLIGATOIREMENT** attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi terrain est libre) et ceci avant sanctions.

- Pour toute modification d'horaire, et après accord des deux clubs, les matchs ne pourront se dérouler avant 15h30. Dans le cas où un club souhaiterait jouer avant cet horaire, il devra se renseigner sur l'occupation du terrain (principalement les plateaux) et nous confirmer par mail la disponibilité de celui-ci.

- Coupes Critérium : le prochain tour de la Coupe de l'Amitié (8^{ème} de finale) est le **samedi 8 mars**, sans tour de cadrage auparavant. Pour la Coupe Diversifiée, un match de cadrage aura lieu le **samedi 25 janvier (Chambéon Magneux 5 – Algériens du Chambon 6)**, suivie des 8^{ème} de finale, le **samedi 8 mars**.

Le tirage aura lieu au District de la Loire, le **mercredi 5 février à 18h30**. Tous les clubs qualifiés sont invités.

Merci aux clubs de CHAMBÉON MAGNEUX, FIRMINY et SE. CSADN (Handi supporters) de rapporter les coupes au District le plus rapidement possible.

Foot à 7 +40 :

- A compter du 28/10 toutes les équipes de la poule D ne doivent **en aucun cas** jouer leurs matchs contre l'équipe des traminots, jusqu'à nouvel ordre.

- Rappel au règlement : Les rencontres sont mixtes. Les équipes peuvent être composées d'hommes et de femmes ou totalement féminines.

- Ci-dessous vous trouverez une modification pour les matchs +40 de la poule A. L'équipe recevant l'exempt devra imprimer la feuille correspondante. Ne pas oublier d'envoyer la FM correspondante à la rencontre :

J10	10/03	Baldomériens	Andrézieux
J11	17/03	Bonson / S Cyprien	S Christo / Marcenod (2)
J12	24/03	Veauche	Baldomériens
J13	31/03	S Christo / Marcenod	ASSM
J14	07/04	Bonson / S Cyprien	S Christo / Marcenod (2)
J15	14/04	S Just / S Rambert	S Christo / Marcenod
J16	12/05	S Just / S Rambert	Veauche
J18	02/06	ASSM	Andrézieux

JOURNEE DU 14 DECEMBRE (remis au 11 janvier)

Poule CD2

Le match **Chambéon/Magneux 5 – St Marcellin 5** se jouera le **samedi 11 janvier à 15h30**, au stade municipal de Magneux Haute-Rive.

Poule CD3

Le match **Bords de Loire 5 – Sury le Comtal 5** se jouera le **samedi 11 janvier à 15h30**, au stade de Sasselange, à Veauchette.

Le match **Lignon Couzan 5 – Bonson St Cyprien 5** se jouera le **samedi 11 janvier à 15h30**, au stade Gauchon de Boën.

Le match **Dunières 5 – Croix de l'Orme 6** se jouera le **samedi 11 janvier à 15h30**, au stade Dufaure de Citre, à Dunières

JOURNEE DU 21 DECEMBRE (remis au 11 janvier)

Poule CD3

Le match **Monts du Forez 5 – Cuzieu Montrond 5** se jouera le **samedi 11 janvier à 14h30**, au stade municipal de Chalmazel.

COUPE DIVERSIFIE (cadrage)

Le match **Chambéon Magneux 5 – Algériens Chambon 6** se jouera le **samedi 25 janvier à 15h30**, au stade municipal de Magneux Haute-Rive.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Loire Sornin : nous donnons un avis favorable pour décaler le match n°29404752 du 07/02/25, **ST SYMPHORIEN DE LAY – LOIRE SORNIN**, à condition d'un accord par écrit du club de St Symphorien de Lay. Si c'est le cas, la rencontre sera reprogrammée au **vendredi 28 février**.

Nord Roannais : nous avons pris bonne note que les matchs de votre équipe Critérium se joueront, dès janvier, à St Martin d'Estreaux.

Villers : nous donnons un avis favorable pour décaler le match n°29405635, déjà reprogrammé au 20/12/24, **VILLERS – ST NIZIER SOUS CHARLIEU**. Il se jouera le **vendredi 28 février**, le club de St Nizier sous Charlieu ayant donné son accord.

MATCHS REPORTES

Poule A

Le match n°29405342 du 29/11/24, **ROANNE ARCT – ROANNAIS FOOT 42**, se jouera le **samedi 8 février**.

Le match n°29404311 du 13/12/24, **PARIGNY ST CYR – MABLY**, se jouera le **vendredi 7 février**.

Le match n°29405345, du 13/12/24, **ROANNE ARCT – FC. ROANNE**, se jouera le **vendredi 1^{er} mars, à 16h**.

Poule B

Le match n°29404605 du 14/02/25, **STE FOY ST SULPICE - CREMEAUX**, est avancé au **vendredi 7 février**.

Le match n°29404593 du 13/12/24, **FILERIN – POUILLY LES NONAINS**, se jouera le **vendredi 7 février**.

Le match n°29404590 du 14/12/24, **ST ANDRE D'APCHON – GOAL FOOT**, se jouera le **samedi 1^{er} mars**.

Poule C

Le match n°29405639 du 13/12/24, **PERREUX – VILLERS**, se jouera le **vendredi 7 février**.

Le match n°29405640 du 13/12/24, **NORD ROANNAIS – AVENIR COTE 6**, se jouera le **vendredi 7 février**.

Le match n°29405635 du 29/11/24, **VILLERS – ST NIZIER SOUS CHARLIEU**, se jouera le **vendredi 28 février**.

Le match n°29405636 du 13/12/24, **NORD ROANNAIS - PERREUX**, se jouera le **vendredi 28 février**.

COUPES

Le tirage au sort des ¼ de finale et ½ finales des Coupes de l'AMITIE et DALFORT aura lieu le **jeudi 30 janvier à 19H**, au siège de la Délégation du Roannais de Football. Les dirigeants des clubs qualifiés sont cordialement invités à y assister.

Les clubs intéressés par l'organisation des ½ finales et finales des Coupes de l'AMITIE et DALFORT, sont priés de prendre contact avec la Commission « Foot Diversifié », avant le **vendredi 31 janvier**.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 Janvier 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Responsables championnats et coupes : Magaly GALLIEN - Claire BROUSSET
Educatrice sportive football féminin : Justine MERLE -07 82 13 38 00

COURRIERS RECUS

Périgneux St Maurice, Se. Portugais.

INFORMATION IMPORTANTE

RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe, il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des 2 clubs.

A l'attention des clubs : Tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la Commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : bien marquer le N° de match, N° de terrain et toutes les références du match concerné.

FUTSAL FEMININ : RESULTATS

*Catégorie Seniors :

Poule A :

1^{er} **As. St Etienne**, 2^e Andrézieux Bouthéon, 3^e Riorges, 4^e Se. Métropole Futsal, 5^e St Christo Marcenod, 6^e St Paul en Jarez.
Lignon Couzan (absent excusé),

Poule B :

1^{er} **Monts et Plaine**, 2^e Firminy, 3^e Ecotay Moingt, 4^e St Martin la Sauveté, 5^e Montrond Cuzieu, 6^e L'Etrat La Tour, 7^e Sorbiers La Talaudière.

As. St Etienne et Monts et Plaine qualifiées pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 17h

*Catégorie U18 :

Poule unique :

1^{er} **As. St Etienne**, 2^e **Andrézieux Bouthéon**, 3^e Monts et Plaine, 4^e Riorges, 5^e Fc. St Etienne, 6^e Savigneux Montbrison, 7^e Montagnes du Matin, 8^e Feurs, 9^e Fc. Roanne.

As. St Etienne et Andrézieux Bouthéon qualifiées pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 15h30

*Catégorie U15 :

Poule A :

1^{er} **As. St Etienne**, 2^e La Fouillouse, 3^e Monts et Plaine, 4^e Firminy, 5^e Montagnes du Matin, 6^e Sury le Comtal, 7^e Ecotay Moingt, 8^e Forez Roannais.

Poule B :

1^{er} **Andrézieux Bouthéon**, 2^e Sorbiers La Talaudière, 3^e St Paul en Jarez, 4^e Riorges, 5^e Rive de Gier, 6^e Fc. Roanne, 7^e Veauche, 8^e Dervaux.

As. St Etienne et Andrézieux Bouthéon qualifiées pour la finale du dimanche 12 janvier à Rive de Gier, match à 14h

*Catégorie U13 :

Poule A :

1^{er} **Andrézieux Bouthéon**, 2^e **Riorges**, 3^e **Forez Roannais**, 4^e St Chamond, 5^e Firminy, 6^e Sury le Comtal, 7^e Sorbiers La Talaudière, 8^e Feurs.

Poule B :

1^{er} **As. St Etienne**, 2^e **Mixité**, 3^e **Abh**, 4^e Monts et Plaine, 5^e Villars, 6^e St Paul en Jarez, 7^e Ecotay Moingt, 8^e Fc. St Etienne.

Finale U13F du samedi 4 janvier :

1^{er} Andrézieux Bouthéon, 2^e As. St Etienne, 3^e Mixité, 4^e Forez Roannais, 5^e Riorges, 6^e Abh.

PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL FEMININ (PPF F)

Les actions de détections-sélections féminines à venir :

Catégorie U12 F :

Séance de perfectionnement, le mercredi 15 janvier à 16h, à l'Urban Soccer de St Etienne, avec 25 joueuses convoquées.

Catégorie U13 F :

Match de préparation, le mercredi 15 janvier à 14h, au Stade E1 de l'Etivallière, à St Etienne, avec 16 joueuses convoquées.

MODIFICATION RENCONTRE

Montrond Cuzieu / ASSE : le match n°30083636, en Coupe de la Loire Seniors à 11, qui devait avoir lieu le 19/01/25, sera reporté à une date ultérieure.



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du lundi 6 janvier 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D3 & D5 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D4 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Validateur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail : arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

CARNET NOIR

La CDA adresse ses plus sincères condoléances à M. LACHI Mourad pour le décès de son papa.

DYSFONCTIONNEMENT PORTAIL DES OFFICIELS - DISPARITION DES DESIGNATIONS

Il y a un bug informatique permanent au niveau du Portail des Officiels. Si vous ne voyez plus de désignations, merci de vous connecter sur un ordinateur en faisant la manipulation suivante se déconnecter du Portail des Officiels et ensuite se reconnecter. Puis pensez à supprimer régulièrement l'application mobile Officiels et la réinstaller.

A noter, les désignations sont consultables dans le PV du District et sur le site internet du District. En dernier recours, vous pouvez prendre contact avec votre désignateur.

RAPPEL ADMINISTRATIF

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

COURRIERS RECUS

M. BREMOND Aurélien : justificatif employeur pour absence au stage de mi- saison.
M. ZOUINA Yassir : justificatif pour absence au stage de mi- saison.
M. SLAIMI Nader : rapport d'arbitre
M. NEFSI Mostafa : certificat médical pour absence au test physique du 8 décembre.
M. BENALLA Hicham : planning de travail pour programmer l'arbitrage.
M. ERYURUK Faki : rapport d'arbitre.
M. CETIN Aytakin : rapport d'arbitre.
M. DALLET Maxime : feuille de match papier (pas de tablette).
M. BENCHADI Mehdi : erreur sur le score : modification faite.

AGENDA STAGE MI-SAISON :

- STAGE DE MI-SAISON D1, D2, AA + PROMO :

VENDREDI 7 à partir de 18h jusqu'au SAMEDI 8 FÉVRIER 2025, 17h30 au Lycée Agricole de Roanne - Chervé
Les arbitres doivent arrivés au plus tard à 19h. Dîner offert sur place.

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8

DIMANCHE 18 MAI 2025 de 9h à 17h (lieu à confirmer)

INFORMATION OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs. Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission. Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande, merci de bien vouloir envoyer un mail en précisant l'objet à l'adresse suivante : **arbitres@loire.fff.fr**.
Les retardataires, n'ayant pas apporté le chèque de 8 euros, doivent le déposer au plus vite au siège du District.

RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur à une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison : [https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese Modifications Consignes CDA 2024 2025.pdf](https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf)

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire (carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

Si lors de l'arrivée des équipes critérium sur le terrain une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes critérium doivent OBLIGATOIREMENT attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre) et ceci avant sanctions.

INFORMATION POLE REGLEMENTAIRE

RAPPELS DES CONSIGNES

1- En cas d'utilisation de la FMI :

A la fin de la rencontre, nous demandons à tous les arbitres de TRANSMETTRE la FMI, afin d'envoyer le résultat dès la fin du match. Cette manipulation doit être exécutée en présence d'un dirigeant de l'équipe recevante. En cas d'insuffisance de réseau, un partage de connexion avec un téléphone portable est nécessaire.

2 – En cas d'utilisation d'une feuille de match papier :

S'il est impossible d'utiliser la FMI, il faut rédiger une feuille de match papier.

A la fin de la rencontre, l'arbitre doit impérativement :

- faire une photo de la feuille de match papier et de la feuille annexe avec son téléphone portable
- envoyer les deux photos sous 48 heures à l'adresse mail suivante : pole-reglementaire@loire.fff.fr

3 – Rapports circonstanciés (dans votre Portail des Officiels) :

Il est rappelé qu'en cas de sanction (carton rouge), l'arbitre et les licenciés concernés doivent envoyer un rapport sous 48h afin de préciser les circonstances : action de jeu ou non, pendant la rencontre ou après, actes et paroles envers les adversaires, l'officiel... à l'adresse mail suivante : pole-reglementaire@loire.fff.fr

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante-huit heures suivant la rencontre via votre Portails des Officiels ou en copie à l'adresses suivante : pole-reglementaire@loire.fff.fr.

UNAF LOIRE

L'Arbre de Noël se déroulera le samedi 11 janvier, au District de la Loire, à partir de 15h30. Lors de cet après-midi, un spectacle de magie aura lieu à 16h et sera suivi de la remise des cadeaux aux enfants par le Père Noël. Pour clôturer l'après-midi, un gouter sera offert par l'UNAF.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Jean Luc GAILLARD – Jean Claude LIGOUT – Habib TOUNSI
- Désignateur arbitres Seniors D1 - D2 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
- Désignateur arbitres Seniors D3 - D5 : Jean Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Désignateur arbitres D4 : Guillaume DUPUY 06 88 57 47 48
- Désignateur arbitres « Critérium » : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Secrétaire arbitres Seniors et Jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 27 61 81 72
- Désignateur des observateurs, valideur des observations Seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 73

RAPPEL ADMINISTRATIF

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider son rapport de discipline, via votre « Portail des Officiels ». Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (**sous 48h max. à partir de la fin du match**).

Sur le « Portail des Officiels », il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider**, pour pouvoir le transmettre ou nous l'adresser par mail, si problème PDO.

DISPARITION DES DESIGNATIONS

Souci de cache sur l'application « OFFICIELS ».

Pour les personnes qui n'ont plus leurs désignations sur l'application, pouvez-vous :

- Si c'est un iPhone, supprimer et réinstaller l'application
- Si c'est un Android, vider le cache de l'application dans les paramètres du téléphone. Si ça ne marche pas, il faut réinstaller l'application.

AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

De plus en plus de dirigeants, éducateurs, entraîneurs interviennent auprès des arbitres pour demander à enlever des cartons. Ces comportements inadmissibles ne peuvent être tolérés.

Des comportements inadaptés sont constatés depuis quelques dimanches, de la part d'éducateurs et dirigeants, vis-à-vis de jeunes arbitres qui découvrent la fonction.

Il serait judicieux que plus de retenue soit présente de la part des encadrants qui devraient donner l'exemple

La Commission des Arbitres souhaite rappeler aux clubs que ces attitudes sont strictement interdites et demande aux arbitres de signaler tout débordement à la règle

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche auprès des clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou l'inversion de celles-ci.

INFORMATION AUX ARBITRES OFFICIANTS EN FOOT DIVERSIFIE

- Si, lors de l'arrivée des équipes Critérium sur le terrain, une (des) rencontre(s) officielle(s) de jeunes et/ou féminines (plateau, match, etc...) se déroule(nt), les équipes Critérium doivent **OBLIGATOIREMENT** attendre la fin de la (des) rencontre(s) avant de pénétrer sur le terrain (même si un demi-terrain est libre), et ceci avant sanctions.

RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc, lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison :

https://loire.ffh.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.ffh.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

AGENDA STAGE MI-SAISON

- **STAGE DE MI-SAISON D1, D2, AA + PROMO :**

Vendredi 7 février à partir de **18h** jusqu'au **samedi 8 février 2025, 17h30** au **Lycée Agricole de Roanne - Chervé**

Les arbitres doivent arrivés au plus tard à 19h. Diner offert sur place.

- **ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES - MODULE 8 :**

DIMANCHE 18 MAI 2025, de 9h à 17h (lieu à confirmer)

NOTES AUX ARBITRES

LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.

Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but.

AUCUNE PROLONGATION

Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N° 19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du lundi 6 janvier 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoît CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres stagiaires : Meyer JRAD - 06 65 32 27 52
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 65 32 72 73
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse mail arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : NOM, Prénom, N° licence et catégorie arbitre.

DYSFONCTIONNEMENT PORTAIL DES OFFICIELS - DISPARITION DES DESIGNATIONS

Il y a un bug informatique permanent au niveau du Portail des Officiels. Si vous ne voyez plus de désignations, merci de vous connecter sur un ordinateur en faisant la manipulation suivante se déconnecter du Portail des Officiels et ensuite se reconnecter. Puis pensez à supprimer régulièrement l'application mobile Officiels et la réinstaller.

A noter, les désignations sont consultables dans le PV du District et sur le site internet du District. En dernier recours, vous pouvez prendre contact avec votre désignateur.

RAPPEL ADMINISTRATIF

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider votre rapport de discipline via votre Portail des Officiels. Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (sous 48h à partir de la fin du match).

COURRIER RECU

M. AMCHACHTI Elies : certificat médical pour absence au stage de mi- saison.

INDISPONIBILITE

M. KHELLI Mohamed : le 18 janvier.

AGENDA STAGE MI-SAISON

ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES – MODULE 8

DIMANCHE 18 MAI 2025 de 9h à 17h (lieu à confirmer)

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

La charte déontologique de la saison 2024 -2025 devra être signée par l'ensemble des observateurs. Rappel de l'article 31 du règlement intérieur. Les observateurs ont pour obligation morale d'adopter une conduite bienveillante lors l'exercice de leur mission. Ils sont astreints à un devoir de réserve envers les instances sportives et les clubs dans le cadre des compétitions et/ou lors de toute communication à caractère public.

ARBITRE SOLIDARITE

Pour toute demande, merci de bien vouloir envoyer un mail en précisant l'objet à l'adresse suivante : arbitres@loire.fff.fr
Les retardataires, n'ayant pas apporté le chèque de 8 euros, doivent le déposer au plus vite au siège du District.

RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc lorsqu'un joueur à une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison : [https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese Modifications Consignes CDA 2024 2025.pdf](https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf)

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire (carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

INFORMATION POLE REGLEMENTAIRE

RAPPELS DES CONSIGNES

1- En cas d'utilisation de la FMI :

A la fin de la rencontre, nous demandons à tous les arbitres de TRANSMETTRE la FMI, afin d'envoyer le résultat dès la fin du match. Cette manipulation doit être exécutée en présence d'un dirigeant de l'équipe recevante. En cas d'insuffisance de réseau, un partage de connexion avec un téléphone portable est nécessaire.

2 – En cas d'utilisation d'une feuille de match papier :

S'il est impossible d'utiliser la FMI, il faut rédiger une feuille de match papier.

A la fin de la rencontre, l'arbitre doit impérativement :

- faire une photo de la feuille de match papier et de la feuille annexe avec son téléphone portable
- envoyer les deux photos sous 48 heures à l'adresse mail suivante : pole-reglementaire@loire.fff.fr

3 – Rapports circonstanciés (dans votre Portail des Officiels):

Il est rappelé qu'en cas de sanction (carton rouge), l'arbitre et les licenciés concernés doivent envoyer un rapport sous 48h afin de préciser les circonstances : action de jeu ou non, pendant la rencontre ou après, actes et paroles envers les adversaires, l'officiel... à l'adresse mail suivante : pole-reglementaire@loire.fff.fr

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoie de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante-huit heures suivant la rencontre via votre Portails des Officiels ou en copie à l'adresses suivante : pole-reglementaire@loire.fff.fr.

UNAF LOIRE

L'Arbre de Noël se déroulera le samedi 11 janvier, au District de la Loire, à partir de 15h30. Lors de cet après-midi, un spectacle de magie aura lieu à 16h et sera suivi de la remise des cadeaux aux enfants par le Père Noël. Pour clôturer l'après-midi, un gouter sera offert par l'UNAF.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°19 DU SAMEDI 11/01/2025

Réunion du 6 janvier 2025

- Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
- Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Meyer JRAD - 06 17 32 72 73
- Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
- Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

RAPPEL ADMINISTRATIF

Après chaque rencontre, il est obligatoire de valider son rapport de discipline, via votre « Portail des Officiels ». Pensez à bien vérifier les informations avant de le valider (**sous 48h max. à partir de la fin du match**).

Sur le « Portail des Officiels », il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider**, pour pouvoir le transmettre ou nous l'adresser par mail, si problème PDO.

DISPARITION DES DESIGNATIONS

Souci de cache sur l'application « OFFICIELS ».

Pour les personnes qui n'ont plus leurs désignations sur l'application, pouvez-vous :

- Si c'est un iPhone, supprimer et réinstaller l'application
- Si c'est un Android, vider le cache de l'application dans les paramètres du téléphone. Si ça ne marche pas, il faut réinstaller l'application.

AVIS AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

De plus en plus de dirigeants, éducateurs, entraîneurs interviennent auprès des arbitres pour demander à enlever des cartons. Ces comportements inadmissibles ne peuvent être tolérés.

Des comportements inadaptés sont constatés depuis quelques dimanches, de la part d'éducateurs et dirigeants, vis-à-vis de jeunes arbitres qui découvrent la fonction.

Il serait judicieux que plus de retenue soit présente de la part des encadrants qui devraient donner l'exemple

La Commission des Arbitres souhaite rappeler aux clubs que ces attitudes sont strictement interdites et demande aux arbitres de signaler tout débordement à la règle

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche auprès des clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou l'inversion de celles-ci.

RAPPEL UTILISATION DU CARTON BLANC

La CDA rappelle à l'ensemble des arbitres l'importance d'utiliser le carton blanc, lorsqu'un joueur a une attitude inconvenante ou manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.

Merci de relire les consignes de cette saison :

[https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese Modifications Consignes CDA 2024 2025.pdf](https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2024/10/Synthese_Modifications_Consignes_CDA_2024_2025.pdf)

En guise de rappel, le règlement de l'exclusion temporaire

(carton blanc : <https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2018/09/Le-Carton-Blanc-Exclusion-Temporaire-au-14-09-2018.pdf>)

HORAIRES DES RENCONTRES

Le coup d'envoi de la rencontre est affiché sur votre désignation du PDO. En aucun cas, l'heure de la rencontre est un accord oral entre les clubs et les arbitres. La modification doit être sur votre désignation.

AGENDA STAGE MI-SAISON

- STAGE DE MI-SAISON D1, D2, AA + PROMO :

Vendredi 7 février à partir de **18h** jusqu'au **samedi 8 février 2025, 17h30** au **Lycée Agricole de Roanne - Chervé**
Les arbitres doivent arrivés au plus tard à 19h. Diner offert sur place.

- ARBITRES STAGIAIRES ET JEUNES STAGIAIRES - MODULE 8 :

DIMANCHE 18 MAI 2025, de 9h à 17h (lieu à confirmer)

NOTES AUX ARBITRES

LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 4 SEMAINES A L'AVANCE

- **RAPPEL** : sur le portail des officiels, il faut **enregistrer** votre rapport et ensuite le **valider** pour pouvoir le transmettre, ou nous l'adresser par mail, si problème PDO. Merci.
Les rapports doivent être adressés sous 48 heures maxi.

- En cas de 2 cartons jaunes dans un match = carton rouge = **RAPPORT DANS LES 48 HEURES MAXI VIA PORTAIL DES OFFICIELS**

- Pour TOUS les matchs de coupe, en cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, on départagera les deux équipes par l'épreuve des tirs au but.

AUCUNE PROLONGATION

Dans toutes les coupes, le règlement des frais incombe en totalité au CLUB QUI RECOIT

TOUT MANQUEMENT SERA SANCTIONNE

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez IMPERATIVEMENT à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.



ECHOS DU DISTRICT

LA GRILLE DE DÉPART DE LA SECONDE PHASE

A l'heure des vœux et de tous les espoirs pour la seconde partie de la saison, faisons le point sur les championnats Seniors du District à la trêve. Les dernières journées de décembre ont été perturbées par quelques matchs remis mais, dans l'ensemble, le déroulement des compétitions s'est bien passé.

La trêve ne correspond pas tout à fait à la mi-saison, puisque 8 journées sur 22 se sont disputées (12 pour la D1 qui compte 14 clubs). La reprise est prévue pour le 18 janvier avec, auparavant, la mise à jour des calendriers pour ceux qui comptent des matchs en retard. A noter que les 16^{ème} de finale de la Coupe de La Loire auront lieu le 12 janvier, tandis que le 3^{ème} tour de la Coupe Valeyre/Léger se disputera le 8 février.

Les classements présentés sont les classements provisoires au 6 janvier, sous réserve des procédures en cours.

DIVISION 1

Dans ce championnat à 14 équipes, Sorbiers La Talaudière est bien parti pour retrouver la R3 quittée en 2022. L'équipe est invaincue et n'a concédé qu'un seul match nul (2-2 face à Haut Pilat). Toutes les victoires obtenues face à ses concurrents directs qui, de leur côté, se sont partagés les points, permettent au STF de posséder un beau matelas de 9 points d'avance sur le deuxième.

Pour les autres places d'honneur, la lutte est serrée avec des promus qui se sont parfaitement bien adaptés : Loire Sornin, Ecotay Moingt, St Romain le Puy et Lignon Couzan peuvent légitimement nourrir de belles ambitions.

Mais la réserve de L'Etrat La Tour dont l'objectif est de retrouver la R3, un an après sa relégation, risque de mettre tout le monde d'accord.

Pour les autres relégués de R3, Roannais Foot 42 (2) peut encore espérer, alors que Roche St Genest 2 qui n'a gagné qu'un seul match, aura bien du mal à éviter la relégation en Division 2.

Division 1															
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif				
1	SORBIERS TALAUDIÈRE	34	12	11	1	0	0	37	7	0	30				
2	LOIRE SORNIN	25	12	8	1	3	0	33	18	0	15				
3	ECOTAY MOINGT	24	12	7	3	2	0	32	15	0	17				
4	L.ETRAT LA TOUR 2	22	12	7	1	4	0	28	18	0	10				
5	ST ROMAIN LE PUY	20	12	6	2	4	0	26	16	0	10				
6	ROANNAIS FOOT 42 2	19	12	5	4	3	0	25	22	0	3				
7	CHAMBEON MAGNEUX	18	11	5	3	3	0	17	14	0	3				
8	LIGNON COUZAN	18	11	5	3	3	0	24	12	0	12				
9	F.C. ST ETIENNE	16	12	5	1	6	0	22	22	0	0				
10	HAUT PILAT INTERFOOT	11	12	3	2	7	0	26	34	0	-8				
11	L.HORME	10	12	3	1	8	0	13	36	0	-23				
12	CHATEAUNEUF	9	12	3	0	9	0	22	32	0	-10				
13	ANZIEUX	8	12	2	2	8	0	15	25	0	-10				
14	ROCHE ST GENEST 2	2	12	1	0	10	1	9	58	0	-49				

DIVISION 2

Les deux championnats sont à jour avec huit journées disputées et il n'y a plus d'équipe invaincue.

Poule A : le Co. La Rivière qui a raté de peu la montée, la saison dernière, espère bien, cette saison, tenir la distance. Il possède 4 points d'avance sur Goal Foot chez qui il est allé glaner un nul (1-1) lors de la dernière journée.

St Paul en Jarez 2, galvanisé par les bonnes performances de son équipe fanion (en R2), reste en embuscade, tout comme Cellieu (4^{ème} l'an passé) et Rive de Gier qui souhaite retrouver au plus vite un niveau plus conforme à son statut. A noter qu'aucune équipe n'est décrochée puisqu'on retrouve sept équipes en trois points, de la 6^{ème} à la dernière place.

Poule B : la lutte s'annonce très serrée. Villars, sur sa lancée de l'an dernier (champion en D3) compte un point d'avance sur le duo Firminy 2 - La Fouillouse.

Juste derrière se trouve Forez-Roannais, ex Forez Donzy désormais fusionné avec Finerbal. Champdieu Marcilly (relégué de D1) et Abh (promu) font figure d'outsiders sérieux. Montagnes du Matin (autre promu) est en grosse difficulté, attendant toujours une première victoire.

Division 2 poule A															
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif				
1	SE. LA RIVIERE	19	8	6	1	1	0	16	9	0	7				
2	GOAL FOOT	15	8	4	3	1	0	19	15	0	4				
3	ST PAUL EN JAREZ 2	14	8	4	2	2	0	18	12	0	6				
4	CELLIEU	12	8	3	3	2	0	19	16	0	3				
5	L.ETRAT LA TOUR 3	12	8	3	3	2	0	16	12	0	4				
6	RIVE DE GIER	10	8	3	1	4	0	11	13	0	-2				
7	OLYMP. EST ROANNAIS	10	8	3	1	4	0	13	20	0	-7				
8	ROANNE PORTUGAIS	10	8	3	1	4	0	15	15	0	0				
9	SE. LA METARE	10	8	2	4	2	0	18	16	0	2				
10	CREMEAUX	7	8	2	1	5	0	11	16	0	-5				
11	LE COTEAU	7	8	2	1	5	0	11	22	0	-11				
12	ST GALMIER CHAMBOEUF 2	7	8	2	1	5	0	11	12	0	-1				

Division 2 Poule B															
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif				
1	VILLARS 2	17	8	5	2	1	0	24	11	0	13				
2	FCO. FIRMINY 2	16	8	5	1	2	0	21	9	0	12				
3	LA FOUILLOUSE	16	8	5	1	2	0	18	11	0	7				
4	FOREZ ROANNAIS	14	8	4	2	2	0	14	11	0	3				
5	CHAMPDIEU MARCILLY	13	8	4	1	3	0	12	8	0	4				
6	ABH	11	8	3	2	3	0	17	16	0	1				
7	FEURS 3	10	8	3	1	4	0	11	19	0	-8				
8	AVENIR COTE	9	8	2	3	3	0	11	10	0	1				
9	ROANNAIS FOOT 42 3	9	8	2	3	3	0	11	15	0	-4				
10	BUSSIÈRES	7	8	2	1	5	0	14	18	0	-4				
11	ROANNE PARC	7	8	2	1	5	0	9	22	0	-13				
12	MONTAGNES DU MATIN	4	8	0	4	4	0	9	21	0	-12				

DIVISION 3

La Division 3 se présente sous la forme de quatre poules, dont deux sont gérées par la Délégation du Roannais

Poule A : duel serré entre Toranche qui souhaite retrouver la D2, quittée l'an dernier, et Filerin qui lui a infligé l'une de ses deux défaites à domicile. Toranche possède deux points d'avance, mais Filerin compte une rencontre de moins (le match contre Mably arrêté). En attendant le verdict des instances, les deux autres clubs relégués de Division 2, St Denis de Cabanne et Rhins Trambouze (un match de retard à jouer à Noirétable le 12 janvier) espèrent pouvoir recoller au duo.

Poule B : Riorges et Ecotay Moingt 2 mènent un train d'enfer. Les Riorgois, invincibles, n'ont concédé qu'un petit nul en début de championnat contre Perreux, alors que les Ecotayens qui surfent encore sur leur titre de D4 de l'an passé, n'ont perdu qu'un match (à Commelle Vernay). Le match entre les deux équipes sera à l'affiche de la reprise, le 19 janvier à Riorges. L'écart de dix points avec la tête semble difficile à combler pour les suivants (Montrond Cuzieu, Parigny St Cyr, Commelle Vernay ou Perreux).

Division 3 Poule A											
Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	TORANCHE	18	8	6	0	2	0	31	10	0	21
2	FILERIN	16	7	5	1	1	0	20	9	0	11
3	ST DENIS DE CABANNE	15	8	5	0	3	0	16	14	0	2
4	RHINS TRAMBOUZE	14	7	4	2	1	0	14	7	0	7
5	LOIRE SORNIN 2	13	8	4	1	3	0	22	20	0	2
6	ST GERMAIN LAVAL	11	8	3	2	3	0	16	18	0	-2
7	NOIRETABLE	10	7	3	1	3	0	12	15	0	-3
8	MABLY	9	7	2	3	2	0	16	24	0	-8
9	ST JUST EN CHEVALET	7	7	2	1	4	0	13	12	0	1
10	COUTOUVRE	6	8	2	1	5	0	15	22	1	-7
11	NORD ROANNAIS	6	7	2	0	5	0	12	17	0	-5
12	CHAMBEON MAGNEUX 2	2	8	0	2	6	0	4	23	0	-19

Division 3 Poule B											
Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	RIORGES	22	8	7	1	0	0	26	8	0	18
2	ECOTAY MOINGT 2	21	8	7	0	1	0	32	6	0	26
3	MONTROND CUZIEU	12	8	3	3	2	0	14	8	0	6
4	PARIGNY ST CYR	12	8	3	3	2	0	11	14	0	-3
5	COMMELLE VERNAY	11	8	3	2	3	0	21	23	0	-2
6	ST MARTIN LA SAUVETE	10	7	3	1	3	0	12	21	0	-9
7	PERREUX	10	7	2	4	1	0	10	10	0	0
8	GOAL FOOT 2	8	8	2	2	4	0	13	20	0	-7
9	BELETTE ST LEGER	8	8	2	2	4	0	12	21	0	-9
10	ST SYMPHORIEN DE LAY	7	8	1	4	3	0	15	24	0	-9
11	AVENIR COTE 2	5	8	1	2	5	0	15	17	0	-2
12	PLAINE PONCINS	3	8	1	0	7	0	17	26	0	-9

Poule C : deux équipes réserves de clubs évoluant en Région sont en tête : Veauche et Savigneux Montbrison ont l'objectif de réduire l'écart avec leurs équipes fanions. Mais la poule est incertaine car Périgneux St Maurice, après avoir goûté à la Division 2, aimerait bien y revenir dès cette saison, alors que les équipes 2 de St Priest en Jarez et Sorbiers La Talaudière apparaissent aussi très ambitieuses. Cette poule reste l'une des plus indécises.

Poule D : invaincu, Bonson St Cyprien réalise pratiquement un sans-faute, en ne concédant qu'un seul match nul. St Chamond 2 s'accroche et n'est finalement qu'à quatre points. Le match entre les deux, le 26 janvier à Bonson, risque d'être décisif pour l'attribution du titre. Derrière, St Joseph St Martin et les réserves de Côte Chaude, des Algériens du Chambon et de St Christo Marcenod se tiennent prêtes à toute éventualité.

Division 3 Poule C											
Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	VEAUCHE 2	18	8	6	0	2	0	30	16	0	14
2	SAVIGNEUX MONTBRISON 2	15	8	4	3	1	0	20	17	0	3
3	PERIGNEUX ST MAURICE	14	8	4	2	2	0	23	12	0	11
4	ST PRIEST EN JAREZ 2	13	8	4	1	3	0	18	15	0	3
5	SORBIERS TALAUDIÈRE 2	13	8	4	1	3	0	17	11	0	6
6	SE. PORTUGAIS	12	8	3	3	2	0	12	17	0	-5
7	ST CHAMOND FEU VERT	12	8	3	3	2	0	15	11	0	4
8	ST ROMAIN LE PUY 2	10	8	3	1	4	0	16	17	0	-1
9	ST FERREOL	9	8	2	3	3	0	12	15	0	-3
10	ST JUST ST RAMBERT 2	8	8	2	2	4	0	19	21	0	-2
11	SUC. TERRENOIRE	6	8	1	3	4	0	10	25	0	-15
12	ANDREZIEUX-BOUTHEON 3	2	8	0	2	6	0	11	26	0	-15

Division 3 Poule D											
Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	BONSON ST CYPRIEN	22	8	7	1	0	0	28	16	0	12
2	ST CHAMOND 2	18	8	6	0	2	0	18	10	0	8
3	ST JOSEPH ST MARTIN	16	8	5	1	2	0	35	18	0	17
4	SE. COTE CHAUDE 2	14	8	4	2	2	0	24	19	0	5
5	ALGERIENS CHAMBON 2	12	8	3	3	2	0	18	15	0	3
6	ST CHRISTO MARCENOD 2	11	8	3	2	3	0	19	19	0	0
7	O.C. ONDAINE	10	8	3	1	4	0	26	23	0	3
8	ST JEAN BONNEFONDS	9	8	3	0	5	0	17	17	0	0
9	LA CHAUMIERE	8	8	2	2	4	0	20	24	0	-4
10	BOISSET CHALAIN	7	8	2	1	5	0	16	32	0	-16
11	ST GALMIER CHAMBOEUF 3	6	8	2	0	6	0	12	21	0	-9
12	L.HORME 2	4	8	1	1	6	0	13	32	0	-19

LES INVINCIBLES

Depuis le début de la saison, 13 équipes n'ont jamais connu la défaite. Mention spéciale à Montagny (D4), seule équipe à avoir remporté tous ses matchs. A noter qu'aucune équipe de D2 ne figure dans la liste.

Division 1 : Sorbiers La Talaudière

Division 3 : Riorges et Bonson St Cyprien

Division 4 : Lignon Couzan 2 – Montagny – Pays de Coise 2 – Olympique Terrenoire

Division 5 : Bords de Loire 2 – Olympique du Forez - Lignon Couzan 3 – Pays Coise 3 – Se. La Rivière 2 – St Etienne Sud

DIVISION 4

En division 4, Saint-Etienne et la Délégation se partagent les six poules de manière équitable (3 + 3)

Poule A : Lignon Couzan 2 (invaincu) a remporté, ce week-end, le match au sommet à Chausseterre Les Salles (2-1). L'équipe prend la tête avec un point d'avance sur son adversaire du jour. Montagnes du Matin 2 et Forez Roannais 2 restent encore en course, à deux et trois points du leader.

Poule B : Montagny fait cavalier seul : 8 matchs et autant de victoires ! Derrière, deux équipes réserves s'accrochent : Rhins Trambouze 2 et Olympique Est Roannais. Rhins Trambouze doit disputer un match de retard très important pour rester au contact (le 12 janvier à Cordelle)

Poule C : tout est possible avec 5 équipes en deux points : Ouches, Briennon, Roanne Mayotte, Le Coteau 2 et Fc. Roanne. Pour corser le tout, le match entre Ouches et Roanne Mayotte de décembre dernier n'est pas allé à son terme. Bien difficile de prévoir le nom du futur champion...

Division 4 Poule A						Division 4 Poule B						Division 4 Poule C					
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N P F	PI	Equipe	Pts	Jo	G	N P F	PI	Equipe	Pts	Jo	G	N P F
1	LIGNON COUZAN 2	20	8	6	2 0 0	1	MONTAGNY	24	8	8	0 0 0	1	OUCHES	16	7	5	1 1 0
2	CHAUSSETERRE SALLES	19	8	6	1 1 0	2	RHINS TRAMBOUZE 2	18	7	6	0 1 0	2	BRIENNON	15	8	5	0 3 0
3	MONTAGNES DU MATIN 2	18	8	6	0 2 0	3	OLYMP. EST ROANNAIS 2	17	8	5	2 1 0	3	ROANNE MAYOTTE	15	7	5	0 2 0
4	FOREZ ROANNAIS 2	17	8	5	2 1 0	4	ST DENIS DE CABANNE 2	13	8	4	1 3 0	4	LE COTEAU 2	14	8	4	2 2 0
5	ST JULIEN LA VETRE	13	8	4	1 3 0	5	CORDELLE	12	7	4	0 3 0	5	FC ROANNE	14	8	5	0 3 0
6	ST GERMAIN LAVAL 2	10	8	3	1 4 0	6	AS VILLERS	10	7	3	1 3 0	6	ST ALBAN LES EAUX	11	7	3	2 2 0
7	ST MARTIN LA SAUVETE 2	9	7	2	3 2 0	7	NORD ROANNAIS 2	9	7	3	0 4 0	7	VILLEREST	11	8	3	2 3 0
8	VAL D AIX	9	8	3	0 5 0	8	COURS	8	8	3	0 5 0	8	RIORGES 2	10	8	3	1 4 0
9	BUSSIERES 2	7	8	1	4 3 0	9	PERREUX 2	6	8	1	3 4 0	9	ENT. CHERIER ESSOR	7	7	2	1 4 0
10	CREMEAUX 2	4	7	1	1 5 0	10	REGNY	5	8	1	2 5 0	10	FILERIN 2	6	7	2	0 5 0
11	ST JUST EN CHEVALET 2	3	7	1	0 6 0	11	ST VICTOR SUR RHINS	5	8	1	2 5 0	11	AVENIR COTE 3	4	7	1	1 5 0
12	NOIRETABLE 2	1	7	0	1 6 0	12	COMMELLE VERNAY 2	4	8	1	1 6 0	12	MABLY 2	4	8	1	2 4 1

Poule D : Le grand retour de Bellegarde qui a battu son concurrent direct, Usson (1-0), lors de la deuxième journée. Usson est désormais à cinq points. Les deux clubs des Monts du Forez s'évertuent à jouer les trouble-fêtes. Haut Forez est allé gagner à Bellegarde et Hautes Chaumes s'est imposé à Usson.

Poule E : il n'y a que onze équipes dans cette poule dominée par Pays de Coise 2, toujours invaincu. Se. St Victor, battu 2-6 chez le leader, est déjà à cinq points, et Abh 2 qui a perdu (0-3) à la maison contre Pays de Coise, est pointé à six points.

Poule F : cette poule ne compte également que onze équipes. En tête, l'Olympique Terrenoire qui n'a concédé qu'un seul nul et qui s'appuie sur une défense de fer (5 buts encaissés). Chateaufort 2 qui a perdu à Terrenoire, essaie de résister avec trois points de retard. Tout se jouera peut-être début mars, lors du match retour entre les deux équipes.

Division 4 Poule D						Division 4 Poule E						Division 4 Poule F					
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N P F	PI	Equipe	Pts	Jo	G	N P F	PI	Equipe	Pts	Jo	G	N P F
1	BELLEGARDE	21	8	7	0 1 0	1	PAYS DE COISE 2	19	7	6	1 0 0	1	OLYMPIQUE TERRENOIRE	16	6	5	1 0 0
2	USSON EN FOREZ	16	8	5	1 2 0	2	SE ST VICTOR	14	7	4	2 1 0	2	CHATEAUNEUF 2	13	6	4	1 1 0
3	HAUT FOREZ	15	8	5	0 3 0	3	ABH 2	13	7	4	1 2 0	3	DOIZIEUX LA TERRASSE	12	7	3	3 1 0
4	HAUTES CHAUMES	14	8	4	2 2 0	4	GENILAC	12	7	4	0 3 0	4	DERVAUX CHAMBON 2	11	7	3	2 2 0
5	TORANCHE 2	13	8	4	1 3 0	5	BONSON ST CYPRIEN 2	10	7	3	1 3 0	5	F.C. LE CREUX	11	7	3	2 2 0
6	F.C. LURIECQUOIS	12	8	4	0 4 0	6	SURY LE COMTAL	10	8	3	1 4 0	6	SORBIERS TALAUDIÈRE 3	9	6	3	0 3 0
7	ST MARCELLIN FOREZ	11	7	3	2 2 0	7	JONZIEUX	9	7	2	3 2 0	7	CELLIEU 2	7	7	2	1 4 0
8	ST ANTHEME C.S.	9	7	2	3 2 0	8	OLYMPIQUE DU MONTCEL	9	7	3	0 4 0	8	SE.AVANTGARDE	6	7	1	3 3 0
9	ANZIEUX 2	6	8	2	1 4 1	9	VEAUCHE 3	8	8	2	2 4 0	9	F.C. ST ETIENNE 2	3	6	0	3 3 0
10	ST HILAIRE CUS. VAL.	6	7	2	0 5 0	10	BORDS DE LOIRE	6	7	2	0 5 0	10	ST GENEST LERPT	2	7	0	2 5 0
11	ASTREE	6	7	2	0 5 0	11	LA FOUILLOUSE 2	2	8	0	3 4 1	11	MONTROND CUZIEU 2	-1	1	0	0 0 1
12	CHAMPDIEU MARCILLY 2	3	8	1	0 7 0												

LES MEILLEURES DÉFENSES

Classement suivant la moyenne de buts encaissés

- 1 Lignon Couzan 3 (D5) : 3 buts en 6 matchs = 0,50
- 2 Sorbiers La Talaudière (D1) : 7 buts en 12 matchs = 0,58
- 3 Ecotay Moingt (D3) et Forez Roannais (D4) : 6 buts en 8 matchs = 0,75

A noter que la meilleure défense de Division 2 est celle de Champdieu Marcilly : 8 buts en 8 matchs

DIVISION 5

En Division 5, deux poules sont gérées par la Délégation et trois par le Stéphanois

Poule A : Cezay qui n'a perdu qu'un seul match en début de saison (à Pouilly les Nonains), a gagné un match important chez Roanne Parc 2, début décembre. Ce qui lui permet d'être en tête devant ces même Roannais, avec 6 points d'avance, mais un match en plus. Avec 45 buts inscrits, Cezay possède l'attaque la plus prolifique de tous les championnats.

Poule B : poule constituée entièrement avec des équipes réserves 2 ou 3. Parigny St Cyr 2, Le Coteau 3 et Roanne Portugais 2 se tiennent en trois points. Début d'année décisif avec Villers – Roanne Portugais (1-1 ce 5 janvier) et Roanne Portugais – Parigny St Cyr le 26 janvier.

Division 5 Poule A						
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P F
1	CEZAY	21	8	7	0	1 0
2	ROANNE PARC 2	15	7	5	0	2 0
3	POUILLY LES NONAINS	13	7	4	1	2 0
4	VILLEREST 2	13	7	4	1	2 0
5	CORDELLE 2	10	8	3	1	4 0
6	ENT. CHERIER ESSOR 2	10	7	3	2	1 1
7	ST MARTIN LA SAUVETE 3	9	7	3	0	4 0
8	NOLLIEUX	8	8	2	2	4 0
9	LES NOES	8	7	2	2	3 0
10	ST GERMAIN LAVAL 3	6	7	2	0	5 0
11	CHAUSSETERRE SALLES 3	1	7	0	1	6 0

Division 5 Poule B						
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P F
1	PARIGNY ST CYR 2	16	7	5	1	1 0
2	LE COTEAU 3	13	7	4	1	2 0
3	ROANNE PORTUGAIS 2	13	7	4	1	2 0
4	GOAL FOOT 3	12	7	3	3	1 0
5	ST SYMPHORIEN DE LAY 2	12	7	4	0	3 0
6	BRIENNON 2	11	8	3	2	3 0
7	LOIRE SORNIN 3	9	7	3	0	4 0
8	RHINS TRAMBOUZE F. 3	9	6	2	3	1 0
9	FC ROANNE 2	8	7	2	2	3 0
10	COUTOUVRE 2	4	7	1	1	5 0
11	AS VILLERS 2	1	7	0	2	4 1
12	MONTAGNY 2	0	1	0	0	1 0

Poule C : fait exceptionnel : il y a trois équipes invaincues dans cette poule ! Bords de Loire 2 (1 nul), Olympique du Forez (2 nuls) et Lignon Couzan 3 (1 nul et 1 match en retard, le 12 janvier contre Monts du Forez). Les rencontres opposant les trois adversaires se sont soldées par des nuls. Le match Bords de Loire 2 contre Lignon Couzan 3 est prévu pour le 2 février.

Poule D : deux équipes sont invaincues. Pays de Coise 3 est leader avec deux points d'avance sur Se. La Rivière 2. Le match entre eux, début novembre, s'est soldé par un nul (3-3). Grand Quartier n'a perdu qu'un match et peut s'intercaler à la 2^{ème} place s'il gagne son match de retard à Usson 2, le 12 janvier.

Poule E : St Etienne Sud, meilleure attaque, tous championnat confondus (50 buts en 7 matchs !), est leader invaincu (un seul nul contre Fourneyron). L'Asptt qui n'a perdu qu'un match (contre Châteauneuf 3), est en embuscade avec un match en moins. Le choc entre les deux équipes sera à l'affiche de la reprise du 19 janvier (match à Méons).

Division 5 Poule C						
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P F
1	BORDS DE LOIRE 2	19	7	6	1	0 0
2	OLYMPIQUE DU FOREZ	17	7	5	2	0 0
3	LIGNON COUZAN 3	16	6	5	1	0 0
4	MONTAGNES DU MATIN 3	14	7	4	2	1 0
5	ST MARCELLIN FOREZ 2	11	7	3	2	2 0
6	HAUTES CHAUMES 2	8	7	2	2	3 0
7	VERRIERES	7	7	2	1	4 0
8	ST ANTHEME C.S. 2	5	8	1	3	3 1
9	MONTS DU FOREZ	4	7	1	1	5 0
10	CHAUSSETERRE SALLES 2	4	8	1	1	6 0
11	URFE	2	7	0	2	5 0

Division 5 Poule D						
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P F
1	PAYS DE COISE 3	19	7	6	1	0 0
2	SE. LA RIVIERE 2	17	7	5	2	0 0
3	GRAND QUARTIER	15	6	5	0	1 0
4	ST CHARLES VIGILANTE	15	7	5	0	2 0
5	ABH 3	12	7	4	0	3 0
6	HAUT PILAT INTERFOOT 2	11	7	3	2	2 0
7	ST FERREOL 2	8	8	2	2	4 0
8	SUD FOREZ LURIECQ 2	8	8	2	2	4 0
9	PERIGNEUX ST MAURICE 2	4	7	1	1	5 0
10	USSON EN FOREZ 2	2	7	1	0	5 1
11	DOIZIEUX LA TERRASSE 2	0	7	0	0	7 0

Division 5 Poule E						
PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P F
1	ST ETIENNE SUD	19	7	6	1	0 0
2	SE.ASPTT	15	6	5	0	1 0
3	CHATEAUNEUF 3	13	7	4	1	2 0
4	FCF	13	7	4	1	2 0
5	O.C. ONDAINE 2	12	6	4	0	2 0
6	ST PAUL EN JAREZ 3	10	7	3	1	3 0
7	RIVE DE GIER 2	7	7	2	1	4 0
8	ST JEAN BONNEFONDS 2	5	7	1	2	4 0
9	TARTARAS	1	6	0	1	5 0
10	ST CHAMOND FEU VERT 2	-1	6	0	0	5 1
11	OLYMPIQUE TERRENOIRE 2	0	0	0	0	0 0

LES MEILLEURES ATTAQUES

Classement suivant la moyenne de buts inscrits

Le tiercé de tête est constitué par des équipes de D5
 1 St Etienne Sud : 50 buts en 7 matchs = 7,14
 2 Cezay : 45 buts en 8 matchs = 5,62
 3 Bords de Loire 2 : 34 buts en 7 matchs = 4,85

Pour les autres divisions

D1 : Sorbiers La Talaudière (37 buts en 12 matchs) = 3,08 - D2 : Villars 2 (24 buts en 8 matchs) = 3
 D3 : St Joseph St Martin (35 buts en 8 matchs) = 4,37 - D4 : Châteauneuf 2 (26 buts en 6 matchs) = 4,33



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com
Vente en ligne
**FOREZ
BAZAR
PONS
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1922

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques
technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Païsse
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 4 / Unique	Poule D	7
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 12/01/2025 14H30

28710004 51570.1	St Marcellin Forez 1- Astree 1		
Arbitre centre	GIFFEY Florian	2568614370	Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
29148824 55818.1	St Antheme C.S. 1- St Hilaire Cus. Val. 1		
Arbitre centre	BUSALLI Cedric	2568615522	Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Observateur principal	VILLEMAGNE Georges	2599860101	

District 5 / Unique	Poule C	152
----------------------------	----------------	------------

Dimanche 12/01/2025 14H30

28869781 53381.1	Lignon Couzan 3- Monts Du Forez 1		
Arbitre centre	BILLOUX Serge	2520044205	Stade Municipal à ST GEORGES EN COUZAN
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

District 5 / Unique	Poule D	10
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 12/01/2025 14H30

29150498 56048.1	Usson En Forez 2- Grand Quartier 1		
Arbitre centre	BOYER Stephane	2520353036	Stade Louis Cussonet à USSON EN FOREZ
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

Championnat Critérium Cd2 / Unique	Poule A	14
---	----------------	-----------

Samedi 11/01/2025 15H30

28616597 50699.1	Chambeon Magneux 5- St Marcellin Forez 5		
Arbitre centre	FIDEI Michael	2568616987	Stade Municipal à MAGNEUX HAUTE RIVE

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule A	17
---	----------------	-----------

Samedi 11/01/2025 15H30

28887728 53839.1	Monts Du Forez 5- Montrond Cuzieu 5		
Arbitre centre	AMRI Djessim	2528708377	Stade Municipal à CHALMAZEL JEANSAGNIERE
28887805 53858.1	Bords De Loire 5- Sury Le Comtal 5		Stade De Sasselage 1 à VEAUCHETTE
Arbitre centre	ABARKAN Souhil	2544567303	
28887806 53859.1	Lignon Couzan 5- Bonson St Cyprien 5		Stade Louis Gauchon à BOEN
Arbitre centre	CAPA Ilhan	2588644166	

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule C	18
---	----------------	-----------

Samedi 11/01/2025 15H30

28694320 50936.1	Dunieres F.C. 5- Croix De L.Orme Ric. 6		
Arbitre centre	GHENNAM Yazid	2568617909	Stade Dufaure De Citres1 à DUNIERES

U18 D2 / Unique	Poule A	27
------------------------	----------------	-----------

Samedi 11/01/2025 16H

29032713 55092.1	Cellieu 21- St Christo Marcenod 21		
Arbitre centre	ASMA Kais	2548110719	Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			

U18 D3 / Phase 2	Poule B	161
-------------------------	----------------	------------

Samedi 11/01/2025 14H30

U18 D3 / Phase 2			Poule B	161
Samedi	11/01/2025	14H30		
30011435	60883.1	Champdieu Marcilly 21- Loire Forez 22		Stade Robert Perret à MARCILLY LE CHATEL
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
30011437	60885.1	St Marcellin Forez 21- St Romain Le Puy 21		Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
	Arbitre centre	MEDJAHDI Moustapha	9604922881	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
U18 D4 / Unique			Poule Unique	169
Samedi	11/01/2025	14H30		
30011811	60999.1	St Ferreol 21- Bords De Loire 22		Complexe Sportif Communautaire 1 à ST FERREOL D AUROURE
	Arbitre centre			
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
U17 D1 / Unique			Unique	33
Samedi	11/01/2025	14H		
28696467	51249.1	Haut Pilat Interfoot 1- Fco. Firminy 1		Stade Henri Chazal 1 à ST GENEST MALIFAUX
	Arbitre centre	ADDAOUI Mohamed	9603753067	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	11/01/2025	15H		
28696468	51250.1	St Galmier Chamboeuf 1- Se. La Riviere 1		Stade De Champvert à CHAMBOEUF
	Arbitre centre	MASSACRIER Clement	2547741905	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	11/01/2025	15H30		
28696465	51247.1	F.C. St Etienne 1- Se. Cote Chaude 1		Stade Chambonnet N° 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	MEHENTAL Jawad	2547113551	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
28696470	51252.1	St Chamond 1- Veauche 1		Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
	Arbitre centre	AGUIAR Tiago	2547570900	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29026480	54862.1	Sorbiers Talaudiere 1- Ecotay Moingt 1		Stade De La Vaure à LA TALAUDIERE
	Arbitre centre	LOURENCO Hugo	2547228171	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29026961	54887.1	St Just St Rambert 1- Rive De Gier 1		Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
	Arbitre centre	MCHACHTI Emrann	9604220368	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
29026962	54888.1	Feurs 1- St Paul En Jarez 1		Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
	Arbitre centre	DIBON Nathan	2547456868	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
U17 D2 / Unique			Unique	34
Samedi	11/01/2025	14H30		

U17 D2 / Unique	Unique	34
------------------------	---------------	-----------

Samedi 11/01/2025 14H30

29024934 54788.1	Bonson St Cyprien 1- St Ferreol 1	Stade François Legillion à BONSON
Arbitre centre	EDZOA Michel Roland 9605019815	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Samedi 11/01/2025 15H

29025088 54814.1	Dervaux Chambon 1- St Charles Vigilante 1	Stade De La Pouratte à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre	VENET Mathis 2543913294	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Samedi 11/01/2025 15H30

28696072 51158.1	Algeriens Chambon 1- Riorges 1	Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre	AIT HAMOUDI Dalil 2546259317	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

28696073 51159.1	St Joseph St Martin 1- St Just St Rambert 2	Stade Robert Et Henri Jullien à ST JOSEPH
Arbitre centre	PAWLIKOWSKI Kevin 9604566470	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

28696075 51161.1	Haut Pilat Interfoot 1- Sorbiers Talaudiere 2	Complexe Sportif 1 à ST JUST MALMONT
Arbitre centre	MUTLU Yasin 2543864589	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

29024933 54787.1	La Fouillouse 1- O.C. Ondaine 1	Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
Arbitre centre	KOUCHAKOV David 2547765632	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Samedi 11/01/2025 16H

29025087 54813.1	St Paul En Jarez 2- Olympique Du Montcel 1	Stade Des Fraries 1 à ST PAUL EN JAREZ
Arbitre centre	GAOUA Ahmed 2547468708	
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U15 D4 / Unique	Poule A	173
------------------------	----------------	------------

Dimanche 12/01/2025 10H

30016181 61096.1	S.C.F 3- Ecotay Moingt 2	Stade Youcef Zenaf à ST CHAMOND
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

U15 D4 / Unique	Poule D	175
------------------------	----------------	------------

Dimanche 12/01/2025 10H

30017415 61400.1	Chateauneuf 2- A.S.S.M 3	Stade La Limailière à CHATEAUNEUF
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Coupe Loire Seniors / Coupe	Unique	12
------------------------------------	---------------	-----------

Dimanche 12/01/2025 14H30

30112023 61494.1	(SE D3) O.C. Ondaine 1- L.Etrat La Tour 1 (S REG2)	Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre	DINIS Claude 2599862643	
Arbitre assistant 1	MEHENTAL Kamel 2543962881	
Arbitre assistant 2	DALLET Maxime 2548624296	

Coupe Loire Seniors / Coupe		Unique	12
Dimanche	12/01/2025	14H30	
30112024	61495.1	(SE D2) Rive De Gier 1 - St Joseph St Martin 1 (SE D3)	Stade Vacherias à RIVE DE GIER
	Arbitre centre	BENSAFI Ali	2599865034
	Arbitre assistant 1	BERTRAND Gregory	2529408450
	Arbitre assistant 2	ABARKAN Souhil	2544567303
30112025	61496.1	(SE D1) Sorbiers Talaudiere- St Paul En Jarez 1 (S 1 REG2)	Stade Guy Grégoire à SORBIERS
	Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533
	Arbitre assistant 1	KOCAOZ Lokman	2545779700
	Arbitre assistant 2	ABBAS Djelloul	2511128756
30112026	61497.1	(SE D1) St Romain Le Puy - Roche St Genest 1 (S 1 REG3)	Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
	Arbitre centre	BEN ROMDHANE Mohai Dine	2528707077
	Arbitre assistant 1	DOUSS Hossem	2508665965
	Arbitre assistant 2	KHELLI Mohamed	2545616902
30112028	61499.1	(SE D4) Se St Victor 1- Chavanay 1 (S REG2)	Stade De Pracoing à ST ETIENNE
	Arbitre centre	MORINIERE Jeremy	2544597369
	Arbitre assistant 1	ANDRIEUX Hugo	2543977424
	Arbitre assistant 2	BELAIDI Sophian	2519418832
30112029	61500.1	(SE D2) Goal Foot 1- Villars 1 (S REG3)	Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
	Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329
	Arbitre assistant 1	BEN HAFSSIA Rochdi	2546892927
	Arbitre assistant 2	PATOUX Steve	1686013390
30112030	61501.1	(S REG1) Feurs 1- Andrezieux-Bouthéon 2 (S REG2)	Stade Maurice Rousson 1 à FEURS
	Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705
	Arbitre assistant 1	KHODJA Kamal	2538669191
	Arbitre assistant 2	AKKOUCHE Mohamed	2543592249
30112031	61502.1	(SE D2) Se. La Riviere 1- Veauche 1 (S REG3)	Complexe Sportif Michon M1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	TAGHANIMET Ahmed	2520343911
	Arbitre assistant 1	EL YAKHLIFI Nassime	2538632299
	Arbitre assistant 2	BENBELAID Sabry	2558638464
30112032	61503.1	(SE D2) Bussieres 1- Fco. Firminy 1 (S REG1)	Stade Jean Giraud 1 à BUSSIÈRES
	Arbitre centre	LEBLANC Raphael	2548614230
	Arbitre assistant 1	GARMONT Matthieu	2543681502
	Arbitre assistant 2	SAFAK Isa	2545471826
30112033	61504.1	(SE D1) Lignon Couzan 1- Cellieu 1 (SE D2)	Stade Municipal 1 à TRELINS
	Arbitre centre	MADI BACAR Dhoul Kemal	2546611846
	Arbitre assistant 1	CORNET Jean Michel	2599863027
	Arbitre assistant 2	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800
30112034	61505.1	(SE D2) Avenir Cote 1- Savigneux Montbrison 1 (S REG2)	Stade De La Rivière à RENAISON
	Arbitre centre	LOISY Sylvain	2520435629
	Arbitre assistant 1	DESVERNAY Pascal	2548631023
	Arbitre assistant 2	CETIN Aytekin	2519413197
30112035	61506.1	(SE D3) St Jean - Toranche 1 (SE D3) Bonnefonds 1	Stade Thiollière à ST JEAN BONNEFONDS
	Arbitre centre	MUSTAFA Floresa	2545586167
	Arbitre assistant 1	BOUCHET David	2578631026
	Arbitre assistant 2	BORAZANOGLU Sakir	2578616142
30112036	61507.1	(SE D1) Ecotay Moingt 1- F.C. St Etienne 1 (SE D1)	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
	Arbitre centre	FIDEI Michael	2568616987
	Arbitre assistant 1	DAOUDI Hamid	2529413564
	Arbitre assistant 2	MECHERI Abdelnor	2520345628

Coupe Loire Seniors / Coupe	Unique	12
------------------------------------	---------------	-----------

Dimanche 12/01/2025 14H30

30112037	61508.1	(SE D3) Filerin 1- Loire Sornin 1 (SE D1)	Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
	Arbitre centre	BREMOND Aurelien 2546815261	
	Arbitre assistant 1	GHENNAM Yazid 2568617909	
	Arbitre assistant 2	ALLOUIS Steve 838413893	
30112038	61509.1	(S REG3) Dervaux - Pays De Coise 1 (S REG3) Chambon 1	Stade François Mondon à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	BENADA Abdelghani 2543290988	
	Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles 2543883716	
	Arbitre assistant 2	KHELLI Walid 2544312905	
30112039	61510.1	(SE D3) Perreux 1- Algeriens Chambon 1 (S REG3)	Stade Les Vavres à PERREUX
	Arbitre centre	DEMIREL Muhamet 2528720447	
	Arbitre assistant 1	SERINO Alexandre 2538656700	
	Arbitre assistant 2	BENLHASSEN Mehdi 2545517464	

Coupe Loire U18 / Coupe	Unique	130
--------------------------------	---------------	------------

Samedi 11/01/2025 14H30

29991566	60845.1	(U18 D1) Loire Forez 21- St Charles Vigilante 21 (U18 D2)	Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
	Arbitre centre	IDEMOUMOUN Ilyes 2546392218	



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS SAISON 2024 / 2025

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923



LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PICARDI
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vieille - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paillasse
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E. LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *comme à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique			Poule A		1
Dimanche	12/01/2025	14H30			
28899199 81033.1	Arbitre centre	Rhins Trambouze 1 - Noiretable 1			Stade Louis Chatelus 1 à THIZY LES BOURGS
		SLAIMI Nader	9602583460	90 km	
29013953 82220.1	Arbitre centre	St Just En Chevalet 1 - Nord Roannais 1			Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
		SAVSET Sefer	2543564193	33 km	
District 4 R / Unique			Poule A		8
Dimanche	12/01/2025	12H30			
28900784 81172.1	Arbitre centre	Noiretable 2 - Cremeaux 2			Stade Jean Riol à NOIRETABLE
		HASSOUN Taoufik	2529400902	72 km	
28900785 81173.1	Arbitre centre	St Just En Chevalet 2 - St Martin La Sauvete 2			Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
		HAJJI Abdelghani	2508685615	32 km	
District 4 R / Unique			Poule B		6
Dimanche	12/01/2025	14H30			
28933860 82088.1	Arbitre centre	Cordelle 1 - Rhins Trambouze 2			Stade Marcel Garret à CORDELLE
		CROCE Johan	2529413825	15 km	
29014278 82250.1	Arbitre centre	As Villers 1 - Nord Roannais 2			Stade Marcel Raoult à VILLERS
		ALLOUIS Steve	838413893	19 km	
District 4 R / Unique			Poule C		7
Dimanche	12/01/2025	14H30			
28901265 81300.1	Arbitre centre	St Alban Les Eaux 1 - Filerin 2			Stade Des Ys à ST ALBAN LES EAUX
		TCHIKAM Christian	2546399233	79 km	
28901266 81301.1	Arbitre centre	Ent. Cherier Essor 1 - Avenir Cote 3			Stade Roger Siroux à LENTIGNY
Indispo		VILLEMAGNE Rene	2500535829	79 km	
District 5 R / Unique			Poule A		9
Dimanche	12/01/2025	14H30			
28933907 82114.1	Arbitre centre	St Germain Laval 3 - Cordelle 2			Stade Pierre Duris à ST GERMAIN LAVAL
		LORENTE Jean Luc	538203780	51 km	
U18 D2 R / Unique			Poule B		12
Samedi	11/01/2025	14H30			
28904876 81490.1	Arbitre centre	Le Coteau 21 - Bois Noirs 21			Stade Des Etines à LE COTEAU
		POYET Hugo	2547059779	14 km	
28906411 81539.1	Arbitre centre	Goal Foot 21 - Lignon Couzan 21			Stade Municipal à ST JUST LA PENDUE
		BOUREL Brice	9602442034	36 km	
U18 D3 R / 2			Poule C		57
Samedi	11/01/2025	14H30			
30014069 83876.1	Arbitre centre	Avenir Cote 21 - Le Coteau 22			Stade De La Rivière à RENAISON
		KHEBAL Ryad	2546078773	16 km	
U18 D4 R / 2			Poule B		59
Samedi	11/01/2025	14H30			
30012818 83577.1	Arbitre centre	Avenir Cote 22 - Loire Sornin 22			Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
		ACAR Eray	2545124296	12 km	
30013283 83667.1	Arbitre centre	Montagnes Du Matin 22 - Gj. Forez Roannais 22			Stade Louis Martin1 à PANISSIERES
30013318 83685.1	Arbitre centre	Ent.Essor Aspn 21 - Escm 22			Stade Roger Siroux à LENTIGNY
		MATHIEU Evan	2546324067	6 km	
30013399 83718.1	Arbitre centre	Riorges 22 - Rhins Trambouze 22			Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
		BEN MOSBAH Adem	9602986798	4 km	

U18 D4 R / 2	Poule B	59
---------------------	----------------	-----------

Samedi 11/01/2025 14H30

30013400 83719.1	Bois Noirs 22- Perreux 21	Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
Arbitre centre	ARROUE Enzo 2546151628 26 km	

U15 D4 R / 2	Poule E	68
---------------------	----------------	-----------

Dimanche 12/01/2025 10H

30014894 84201.1	As Villers 2- Ent. Essor Asp 2	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Arbitre centre	MARTINS Ilan 2547089084 26 km	